



Pour menace de mort à l'encontre de l'écrivain-journaliste, Kamel Daoud

Prison ferme contre Hamadache

Le tribunal d'Oran a condamné à six mois de prison, dont trois ferme, et une amende de 50 000 dinars le prédicateur salafiste autoproclamé, Abdelfettah Hamadache, jugé pour menace de mort à l'encontre de l'écrivain-journaliste, Kamel Daoud.

Page 3

Une rencontre lui sera consacrée

Abdelkader Alloula revient cette semaine sur scène

Page 15



Par Nabil Benali

L'option d'une intervention militaire étrangère menée par l'Otan se précise de plus en plus, alors que l'on connaît très peu de choses sur la présence de Daech dans ce pays et des obstacles politiques et sociaux dans la lutte contre cette organisation terroriste.

Le 19 février, l'US Air force annonçait

Bouteflika dans un message à l'occasion du 8 mars

La femme algérienne est confrontée à trois défis majeurs



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier que la révision constitutionnelle consacre un nouveau saut qualitatif en faveur de la femme dans différents domaines.

Page 2

Près de 130 narcotrafiquants étrangers arrêtés

Les saisies de cocaïne et d'héroïne en hausse

Page 4



Attentat terroriste de Tunisie

Daech voulait contrôler Ben Guerdane

Les attaques terroristes de Daech, menées lundi à Ben Guerdane, visaient à prendre le contrôle de la ville tunisienne. L'opération a été planifiée.

Page 3



Intervention militaire en Libye

Ce que les analystes occidentaux ne disent pas

avoir éliminé plus de 40 personnes dans un raid aérien contre une maison abritant des membres du groupe Etat islamique en Libye. Un responsable américain a affirmé que des avions de combat américains avaient bombardé un camp d'entraînement de l'EI et une cible de «haute valeur», sans autre précision. Cela n'a encore rien d'une intervention militaire comme on en parle depuis plusieurs mois, avec plus d'intensité et qui soit étendue dans la durée, mais cela en donne manifestement un avant-goût. Des observateurs n'excluent pas qu'il s'agit pour les Américains, plutôt que d'une opération ciblée, d'un ballon de sonde visant à tester la réaction des diffé-

rents acteurs, aussi bien Arabes qu'Européens, avant de planifier une campagne de longue haleine. Car ce n'est certainement pas la première fois que l'US Army intervient en plein cœur du chaos libyen. En juin 2015, c'est à l'aide d'un drone ciblant une ferme à 160 km de Benghazi que l'armée de l'air américaine a pensé avoir mis fin aux jours de Mokhtar Belmokhtar. L'information, comme on le sait, s'était révélée fautive, mais le plus important est que cette opération avait été menée «après consultation avec le gouvernement intérimaire libyen», comme le précisait un communiqué du Pentagone.

Page 5



Bouteflika dans un message à l'occasion du 8 mars

La femme algérienne est confrontée à trois défis majeurs

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier que la révision constitutionnelle consacre un nouveau saut qualitatif en faveur de la femme dans différents domaines.



Par Nacera Bechar

Dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme lu en son nom par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houda Imane Feraoun, le président a soutenu que la femme a trois rôles principaux et importants, le premier porte sur l'éducation des générations futures, le second est de participer à la préservation de la sécurité du pays et enfin continuer le processus de développement économique.

Pour le premier rôle, il s'agit, selon le chef de l'Etat, de préserver les générations futures des différents fléaux sociaux et l'éloignement de l'héritage civilisationnelles, car selon le Président, ces générations sont la colonne vertébrale de l'Algérie de demain. Pour ce qui est de la seconde mission que doit accomplir la femme, le

président a évoqué l'importance du rôle de celle-ci dans la sensibilisation de la société pour être vigilante afin de préserver la sécurité de l'Algérie en ces «moments que connaît notre région des dangers et des crises qui s'allument et augmentent de jours en jours».

Dans ce cadre, il a rendu hommage à l'Armée populaire nationale pour ses efforts au niveau des frontières pour assurer la sécurité du pays. A cet effet, il a appelé le «peuple algérien dans toutes ses composantes à être conscient de la situation et augmenter sa vigilance afin de préserver la sécurité de son pays et sa liberté».

La crise économique a été aussi évoquée par le chef de l'Etat dans son message en insistant sur le défi de la continuité du processus de développement économique et préserver les choix de la justice sociale et la solidarité nationale avec «le vira-

ge dangereux par lequel passent les réserves de notre pays a cause de la chute des prix du pétrole sur le marché mondial», appelant la population à plus d'effort pour exploiter les ressources du pays et que cette crise conjoncturelle devient un vrai démarrage pour l'économie nationale pour atteindre son vrai niveau», a-t-il ajouté.

Le Président Bouteflika a affirmé que sans nul doute, la dernière révision constitutionnelle adoptée le 7 février dernier par le Parlement «consacre un nouveau saut qualitatif en faveur de la femme en matière d'emploi et d'accès aux postes de responsabilité, un progrès qu'il convient de traduire dans les faits pour parachever le renouveau de la nation».

Dans ce cadre, le chef de l'Etat est revenu sur la récente révision du texte fondamental de la République, publiée lundi dernier au *Journal officiel*. A ce pro-

pos, il dira dans son message : «Nous sommes convaincus que notre Constitution amendée offre à tous, pouvoir et opposition, hommes et femmes, un socle solide pour un projet de gouvernance dans le cadre de l'Etat de droit qui garantit les libertés fondamentales, détermine les responsabilités, les droits et les devoirs, et où la loi s'applique en toute transparence au sein d'un système social aux contours et objectifs bien définis».

A ce propos, il a rappelé que la révision de la Constitution intervient pour «constituer une référence, pour tout un chacun, dans le traitement de toutes les questions, y compris celles inhérentes aux relations entre les différentes catégories de la société, à la gouvernance, à la répartition des responsabilités, à la séparation des pouvoirs outre les différents autres aspects qui fondent l'Etat».

N.B.

Convention contre la discrimination à l'égard des femmes
Reconsidérer les réserves de l'Algérie sur certains articles

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier à reconsidérer les réserves de l'Algérie sur certains articles de la Convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, par rapport aux acquis réalisés pour la promotion et la protection des droits de la femme.

«A l'occasion de la 5^{ème} assemblée générale africaine sur le rôle des organes de sécurité pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles qu'abrite l'Algérie, je lance un appel franc et direct aux instances qualifiées pour les inviter à reconsidérer les réserves de l'Algérie concernant certains articles de la Convention internationale de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes», a indiqué le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme lu en son nom par la ministre des la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houda Imane Feraoun lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Pour le Président de la République, ces réserves doivent en effet être reconsidérées «par rapport aux acquis que nous avons réalisés pour la promotion et la protection des droits de la femme et ce, dans le respect de notre référence religieuse».

Le chef de l'Etat d'ajouter : «Nous sommes fiers de la contribution de notre pays au plan d'action exécutif sur la «femme, la sécurité et la paix» dans le cadre de la Ligue des Etats arabes en collaboration avec l'Organisation des Nations unies».

L'Algérie a ratifié, en 1996, avec des réserves, la Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw) adoptée en 1979 par l'ONU.

Ces réserves concernent certains articles de la Convention, notamment ceux liés aux droits de la femme et l'égalité entre les deux sexes, au mariage, à la nationalité et à l'arbitrage international.

Bilal L.

Emploi dans la Constitution révisée

L'article 36 consacre la parité homme-femme

L'article 36 de la Constitution révisée concrétise la parité homme-femme pour l'accès aux postes de responsabilité, a affirmé hier l'enseignante Hadj Boussada Fatiha du centre universitaire de Aïn Témouchent (Cuat) Belhadj Bouchaïb.

«Cette promotion, prise en charge par l'Etat, permet à la femme d'être promue aux postes de responsabilité au niveau des instances, administrations publiques et institutions», a-t-elle

indiqué lors d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme. L'article précise que «l'Etat œuvre à la promotion de la parité entre les hommes et les femmes dans le marché de l'emploi», a ajouté cette maître-assistante en contentieux administratif au Cuat.

Après avoir rappelé l'importance de la ressource humaine dont fait partie la femme et de sa promotion pour le bien-être socioprofessionnel, Mme Hadj Boussada

n'a pas manqué de souligner le mérite du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans ce processus de parité homme-femme dans l'accès aux postes d'emploi, avec pour seul critère, la capacité.

Ces efforts sont appuyés par l'article 188 de la Constitution qui permet aux justiciables s'estimant lésés par l'application d'une loi, de saisir la justice administrative au sujet de l'anti-constitutionnalité de cette loi. A son tour, la justice administrative renvoie ce dossier

vers le Conseil de l'Etat qui saisit le Conseil constitutionnel, a-t-elle expliqué. Rappelant que le Code du travail ne différencie pas, dans ses dispositions, entre l'homme et la femme, la conférencière a insisté sur l'application de ces deux articles de la Constitution pour permettre à la femme d'accéder aux postes de responsabilités, y compris de l'Etat, outre la consécration de postes pour la gent féminine au niveau des conseils d'administration des grandes entreprises, notamment. Dans certains pays,

40% des postes des conseils d'administrations sont dévolus aux femmes, a-t-elle évoqué.

Le Dr Meziane Tadj, universitaire au Cuat a mis l'accent, pour sa part, sur l'importance du rôle économique de la femme et sa contribution efficace au niveau social.

La place de la femme dans l'Islam a été le thème abordé par Khelladi Zineb de la direction des affaires religieuses et des wakfs, qui a mis l'accent sur l'importance accordé par l'Islam à la femme.

R. F.

Pour menaces de mort à l'encontre de l'écrivain-journaliste, Kamel Daoud

Prison ferme contre Hamadache

Le tribunal d'Oran a condamné à six mois de prison, dont trois ferme, et une amende de 50 000 dinars le prédicateur salafiste autoproclamé, Abdelfettah Hamadache, jugé pour menaces de mort à l'encontre de l'écrivain-journaliste, Kamel Daoud.



Par M. Ait Chabane

La condamnation a été prononcée hier, en l'absence des deux parties, l'accusé et le plaignant, ce dernier étant représenté par son avocat qui avait, lors de la première audience du 1^{er} mars dernier, demandé l'application de la loi pour réhabiliter la victime et un dinar symbolique comme dommages et intérêts. Pour rappel, lors de la première audience, Hamadache, tout en niant l'appel au meurtre proféré à l'encontre de Kamel Daoud, avait demandé aux pouvoirs publics d'appliquer les dispositions de la charia islamique pour «atteinte aux valeurs de l'Islam et de la nation». Tout en expliquant qu'il avait réagi en tant que citoyen

et en sa qualité de membre de la Ligue internationale des ulémas musulmans, le prédicateur islamiste avait indiqué que «sa démarche se voulait une contestation des idées contenues dans un roman de Kamel Daoud et ses déclarations pour une chaîne de télévision française». L'attaque de Hamadache avait charrié une vague de mépris et de stigmatisation relayée par d'autres cercles extrémistes, obligeant le journaliste algérien jusqu'à renoncer à son métier face à cette vindicte généralisée. La victime, se sentant sérieusement menacée, notamment après la «sentence» de son «bourreau» sur un réseau social disant que les idées de Kamel Daoud «portaient atteinte aux sentiments des musulmans, ainsi qu'aux valeurs de la

nation algérienne et son identité», avait alors décidé de porter plainte. «C'est une incitation claire au meurtre (...) une menace de mort, telle que définie par le Code pénal, avait réagi Daoud sur une chaîne de télévision privée. Depuis, un formidable élan de solidarité s'est tissé autour de l'écrivain-journaliste avec, à la clé, une indignation au-delà des frontières. Le dernier soutien en date émane du Premier ministre français, Manuel Valls, qui avait publié une tribune sur son compte Facebook appelant à un soutien «sans aucune hésitation» de l'écrivain algérien. «Les attaques, la hargne inouïe dont Kamel Daoud fait l'objet depuis quelques jours ne peuvent que nous interpellier, nous indignent. Et pour tout dire : nous consterner», avait-il alors écrit. Un soutien de taille pour l'écrivain algérien fraîchement auréolé par le prestigieux Prix Goncourt de littérature pour son roman *Meursault, contre-enquête* devenu un best-seller. Avec ce dénouement heureux de cette histoire, la condamnation de Abdelfettah Hamadache servira de leçon pour tous les prédicateurs zélés et autres charlatans qui n'hésitent pas à descendre aux enfers tous ceux qui divergent à leurs idées. Une belle victoire de la démocratie qui honore l'Algérie dans le concert des nations et qui renseigne sur la volonté d'endiguer toute doctrine fanatique qui nourrit le terrorisme et l'extrémisme religieux. Néanmoins, l'effet boomerang est à redouter face à la prolifération des extrémistes en cette conjoncture sécuritaire régionale des plus dangereuses.

M. A. C.

Il inspectera plusieurs projets Sellal en visite de travail aujourd'hui à Annaba

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Annaba, indique hier un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République, M. Sellal «inspectera plusieurs projets de développement de cette wilaya et procédera à l'inauguration et au lancement de projets à caractère socio-économique», relève la même source.

Le Premier ministre sera accompagné d'une délégation ministérielle, précise le communiqué.

R. N.

Réunion des ministres arabes des Affaires étrangères Messahel conduira la délégation algérienne

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, conduira la délégation algérienne aux travaux de la 145^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères prévue demain au Caire.

Les participants à cette session auront à débattre des questions inscrites à l'ordre du jour et de la situation dans le Monde arabe, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Une réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères se tiendra en marge des travaux pour la nomination du nouveau secrétaire général de la Ligue arabe, précise la même source.

L'Algérie compte réaffirmer, lors de cette réunion, «son soutien indéfectible à la cause palestinienne et sa position en faveur d'un règlement pacifique des crises que règlementent le Monde arabe, notamment en Libye, au Yémen et en Syrie».

Elle compte également réitérer ses propositions pour la réforme de la Ligue arabe dans le cadre des objectifs de l'action arabe commune, ajoute la même source.

M. Messahel s'entretiendra, en marge des travaux de cette session, avec les ministres arabes des Affaires étrangères sur les questions d'intérêt commun et les moyens de renforcer les relations bilatérales.

R. N.

Attentat terroriste de Tunisie

Daech voulait contrôler Ben Guerdane

Par Sofiane Aït Mohamed

Les attaques terroristes de Daech menées lundi à Ben Guerdane, visaient à prendre le contrôle de la ville tunisienne. L'opération a été planifiée.

Les préparatifs logistiques des attaques le reflètent, a estimé, hier, l'expert tunisien en sécurité stratégique, Ali Zeramdini. Il a affirmé que les préparatifs logistiques des groupes terroristes reflètent leur volonté de prendre le contrôle de la région de Ben Guerdane (extrême sud-est) compte tenu de «son importance stratégique». Dans une déclaration au journal *Essahafa* publiée hier, l'expert tunisien a indiqué que l'opération avait été «planifiée» et que toutes les enquêtes confirment l'existence d'un plan daechiste pour prendre le contrôle de la région du sud de la Tunisie à partir de la ville de Ben Guerdane, ce qui facilite l'extension des groupes terroristes vers le reste des régions du Sud». L'interlocuteur estime que le rapprochement social et économique

entre la ville de Ben Guerdane et la partie libyenne «facilitent» l'exécution du plan des terroristes qui ont «minutieusement préparé l'attaque sur les plans logistique et humain». Pour l'expert, les terroristes ont été «structurés en groupuscules entraînés dans des camps libyens et leur déplacement de et vers la Tunisie a été sécurisé». Le rapprochement géographique entre les groupes terroristes permet à ces derniers d'exploiter toutes leurs capacités pour se positionner en Afrique du Nord en particulier en Libye, c'est pourquoi ils «sont prêts à tout pour préserver cette position». «Ce qui se passe en Libye a des retentissements en Tunisie», a-t-il souligné. Hier, les forces de l'ordre tunisiennes ratissaient la région de Ben Guerdane, selon le ministère tunisien de l'Intérieur. «L'opération sécuritaire, policière et militaire se poursuit. Le ratissage continue», a déclaré son porte-parole, Yasser Mesbah, précisant que dans la ville de Ben Guerdane même la «la situation est stable». Lundi à l'aube, des terroristes avaient atta-

qué une caserne de l'armée, un poste de police et un poste de la garde nationale (gendarmerie) tunisiennes à Ben Guerdane, une ville de 60 000 habitants proche de la frontière avec la Libye. Selon un bilan officiel «définitif» annoncé hier par le Premier ministre tunisien, Habib Essid, 36 terroristes ont été abattus et sept autres arrêtés. «12 membres des forces de l'ordre et sept civils ont été tués», a précisé M. Habib Essid. Parmi les 12 membres des forces de l'ordre figurent un soldat, un douanier et 10 membres des forces de la sécurité intérieure «dont l'un a été assassiné à son domicile», a précisé M. Essid lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que 14 membres des forces de l'ordre avaient en outre été blessés, ainsi que trois civils. Le chef du gouvernement tunisien a, par ailleurs, indiqué que les terroristes étaient une cinquantaine au total, selon une première estimation, et confirmé que sept d'entre eux avaient été arrêtés.

S. A. M.

Près de 130 narcotrafiquants étrangers arrêtés

Les saisies de cocaïne et d'héroïne en hausse

Le trafic des drogues dures s'installe en Algérie. Selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcdt), la quantité de cocaïne saisie a très fortement augmenté de 6 987,7%, et l'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, soit une hausse de 658,97%.



Par Louiza Ait Ramdane

Les consommateurs algériens de drogue s'orientent de plus en plus vers les drogues dures. Les chiffres publiés hier par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcdt) affirment clairement cette nouvelle tendance. Durant l'année écoulée, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 1 245,6 grammes en 2014 à 88 287,3 grammes (+6.987,7%) en 2015. L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente

des quantités saisies, passant de 339,1 grammes à 2 573,7 grammes à la même période de référence, soit une hausse de 658,97%.

Par ailleurs, les quantités des drogues douces saisies enregistrent, durant la même période, une baisse remarquable. En se référant au bilan des trois services de lutte (Gendarmerie nationale- Dgsn- Douanes), le bilan de l'Onlcdt, fait état de saisie de 126 tonnes de résine de cannabis durant la même période. L'office a précisé dans son rapport qu'au total 126 685,7 kg de résine de cannabis ont été saisis, dont

57,41% au niveau de la région ouest du pays. Malgré une baisse de 30,37% en 2015 par rapport à 2014, les quantités saisies de résine de cannabis restent toujours «élevées», selon des experts qui relèvent «une forte hausse» des saisies de drogues dures en 2015.

Selon le même bilan, seulement 5,18% au centre du pays et seulement 1,27% dans la région est du pays. La plus grande quantité (36,14%), précise, encore le même rapport a été enregistré dans la région du Sud. D'autre part, le rapport a également relevé la saisie de 637 961 comprimés de sub-

stances psychotropes de différentes marques en 2015, en baisse de 39,28%.

«Les investigations menées par les services concernés ont abouti à l'interpellation de 26 116 individus, dont 129 étrangers, pour des affaires liées à la drogue», durant l'année 2015, indique le rapport, qui précise que parmi le nombre total des personnes impliquées dans ces affaires, 583 sont en fuite.

Selon la même source, le nombre de personnes interpellées est en hausse de 69,06%, durant la même période. Sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré, notamment 5 738 trafiquants et 15 817 usagers de résine de cannabis et d'opium, 2 248 trafiquants et 2 142 usagers de substances psychotropes, 59 trafiquants et 81 usagers de cocaïne ainsi que 14 trafiquants et huit usagers d'héroïne. Concernant les affaires traitées, le bilan de l'Onlcdt a enregistré 19 692 affaires en 2015 contre 11 130 affaires en 2014, avec une hausse de 76,93%.

Sur le total de ces affaires traitées, 4 676 sont liées au trafic illicite de la drogue et 15 007 affaires relatives à la détention et à l'usage de la drogue.

L.A.R.

Sur les reliefs dépassant 1 000 mètres Des chutes de neige au Centre et à l'Est

Des chutes de neige affectent, depuis hier après-midi, les reliefs du Centre et de l'Est dépassant les 1 000 mètres d'altitude, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS sont Blida, Médéa, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Jijel, Batna, Oum El Bouaghi et Khenchela. L'épaisseur des neiges prévue atteindra ou dépassera localement 20 cm durant la validité de ce BMS (du mardi à 15h au mercredi à 9h).

Hier, les fortes chutes de neige, enregistrées à travers le territoire de la wilaya de Tissemsilt ont entraîné des difficultés dans la circulation automobile sur plusieurs routes nationales et de wilaya, a-t-on appris auprès du groupement de la Gendarmerie nationale.

Les chutes de neige qui ont duré plusieurs heures sur les massifs montagneux de la région ont causé d'énormes difficultés dans la circulation, notamment sur les axes de la RN14 entre les communes de Theniet El Had et Youssoufia et de la RN19 entre Boukaïd et Lazharia. La circulation des véhicules est également difficile sur les CW 21, 5, 52 et 9, a-t-on indiqué de même source.

Les agents de la direction des travaux publics, appuyés par les services communaux et ceux de la Protection civile, continuent l'opération de déneigement pour faciliter la circulation routière.

En dépit de l'abondance de la neige et des pluies sur la wilaya, les services de la Gendarmerie nationale n'ont enregistré fort heureusement aucun accident routier.

Selon la station régionale de météo de Aïn Bouchekef, dans la wilaya de Tiaret, la neige continue à tomber depuis hier soir, notamment sur les hauteurs dépassant les 900 mètres d'altitude.

R. N.

Service civil de la santé publique

Début des inscriptions le 15 mars

Par Rachid Chihab

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière informe les médecins résidents ayant terminé leurs études spécialisées du début des inscriptions pour l'accomplissement du service civil prévu par la loi. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la tutelle informe que la période des inscriptions pour le service civil débute le 15 mars et prend fin le 25 du même mois.

Le ministère fait savoir, par ailleurs, qu'un délai de recours d'une durée de 10 jours à compter du 26 mars est accordé aux médecins mécontents de leurs affectations.

Contrairement aux années précédentes, les inscriptions et le retrait de la fiche des vœux se feront uniquement sur Internet. Une

fenêtre spéciale a été mise en place sur le site du ministère, précise la même source. Après les inscriptions, une commission spéciale du ministère fera les affectations des praticiens spécialistes. Ces médecins spécialistes seront affectés dans leur majorité dans les wilayas du Sud et les Hauts-Plateaux qui enregistrent un manque de médecins spécialistes.

Dans le passé, le choix de postes se faisait publiquement par ordre de mérite à l'amphithéâtre de l'Institut de santé publique à Alger. Le dossier de candidat au service civil doit contenir une demande de recrutement, une copie certifiée conforme du diplôme de médecin généraliste, une copie certifiée conforme du diplôme de médecin spécialiste (Dems), un extrait d'acte de naissance, un extrait d'acte de mariage, un certificat de nationalité, un

extrait du casier judiciaire, deux certificats médicaux (médecine générale et pneumophthysiologie), quatre photos d'identités récentes et une attestation justifiant la position vis-à-vis du Service national.

La durée du service civil, notons-le, varie d'une année à quatre ans selon la zone géographique. Une année pour les zones d'extrême sud, deux pour les Hauts-Plateaux, trois pour les zones rurales et quatre pour les grandes villes du Nord. Une fois le service civil accompli, les médecins spécialistes peuvent exercer à leur propre compte.

Pour rappel, des médecins résidents ont mené des mouvements de protestation durant des années pour demander la suppression du service civil jugé trop contraignant pour les médecins spécialistes.

R.C.

Intervention militaire en Libye

Ce que les analystes occidentaux ne disent pas

L'option d'une intervention militaire étrangère menée par l'Otan se précise de plus en plus, alors que l'on connaît très peu de choses sur la présence de Daech dans ce pays et des obstacles politiques et sociaux dans la lutte contre cette organisation terroriste.



Par Nabil Benali

Le 19 février, l'US Air force annonçait avoir éliminé plus de 40 personnes dans un raid aérien contre une maison abritant des membres du groupe Etat islamique en Libye. Un responsable américain a affirmé que des avions de combat américains avaient bombardé un camp d'entraînement de l'EI et une cible de «haute valeur», sans autre précision. Cela n'a encore rien d'une intervention militaire comme on en parle depuis plusieurs mois, avec plus d'intensité et qui soit étendue dans la durée, mais cela en donne manifestement un avant-goût. Des observateurs n'excluent pas qu'il s'agit pour les Américains, plutôt que d'une opération ciblée, d'un ballon de sonde visant à tester la réaction des différents acteurs, aussi bien Arabes qu'Européens, avant de planifier une campagne de longue haleine. Car ce n'est certainement pas la première fois que l'US Army intervient en plein cœur du chaos libyen. En juin 2015, c'est à l'aide d'un drone ciblant une ferme à 160 km de Benghazi que l'armée de l'air américaine a pensé avoir mis fin aux jours de Mokhtar Belmokhtar. L'information, comme on le sait, s'était révélée fautive, mais le plus important est que cette opération avait été menée «après consultation avec le gouvernement intérimaire libyen», comme le précisait un communiqué du Pentagone. A rappeler également qu'une année auparavant, en juin 2014, les forces spéciales US avaient capturé Ahmed Abou Khattala, un des organisateurs présumés de l'attaque contre le consulat américain à Benghazi en 2012, qui avait coûté la vie à l'ambassadeur Chris Stevens et à trois autres Américains. C'est dire que pour ce qui est d'aller sur le terrain, les Américains ne s'embarassent d'aucune demande de permission. Mais ils savent en même temps

qu'une opération inscrite dans le temps nécessite des adhésions qui, elles seules, peuvent garantir les conditions d'une vaste opération qui soit militairement et politiquement moins coûteuse. Si on ne sent pas encore que la diplomatie américaine y met tout son poids - et toutes ses pressions -, c'est tout bonnement parce que l'heure n'est pas encore venue de passer à la prochaine étape, vu aussi qu'il y a déjà du pain sur la planche dans des régions où l'Etat islamique est mieux implanté, en Irak (son fief) et en Syrie dont il contrôle de vastes territoires. C'est dans ce contexte qu'on ne sent pas trop les Américains disposés à initier une véritable coopération sur le dossier libyen, preuve en est qu'ils ne font pas grand-chose pour partager la visibilité qu'ils sont de la nature des forces de Daech sur le terrain. On sait que l'organisation terroriste se trouve basé à Syrte. Mais encore ?

Quelques éléments permettent néanmoins de s'orienter sur certaines possibilités de réponses quant au poids réel de la menace de Daech en Libye. Mais avant, il faut se souvenir que cela n'est devenue une préoccupation pour les capitales occidentales qu'au lendemain des attentats du 13 novembre à Paris (bien que la cellule qui en était responsable n'a rien à avoir avec la branche libyenne). L'autre élément qui a donné plus de relief à la menace, c'est l'explosion de l'immigration, syrienne ou africaine, organisée à partir des ports libyens par des organisations criminelles que l'Union européenne a encore du mal à identifier et à contenir. Enfin, ce qui a accru l'impatience des Occidentaux face à la présence de Daech en Libye, c'est la difficulté qu'ils constatent dans la mise en œuvre de l'accord politique du 17 décembre pour un gouvernement d'union nationale entre les deux principales factions libyennes (celle de Tripoli et celle de

Tobrouk). Or, seul un gouvernement qui scellerait enfin l'unité du pays est encore à même d'engager le combat final contre l'Etat islamique en Libye et d'éloigner de conserver le risque d'une nouvelle intervention de l'Otan - qui aurait des résultats imprévisibles et susceptibles d'aggraver la situation sur le terrain.

Quant aux données sur le terrain, on sait, ou plutôt on croit savoir que l'organisation domine une bande de territoire s'étendant vers l'est le long de la côte de la ville de Syrte sur près de 150 km. Cette position a été conquise au cours de l'année dernière. Fait important, ce territoire lui fournit une base relativement sûre à partir de laquelle l'organisation travaille à installer ses camps, attirer de nouvelles recrues et planifier des attaques ailleurs. Mais il n'y a pas que Syrte. L'Etat islamique serait également présent, sans en contrôler de territoires importants, à Benghazi, la deuxième plus grande ville de Libye. Des comptes-rendus ont fait état d'actes de guérilla dans certains quartiers de la ville où Daech aurait et aurait absorbé certaines unités du groupe djihadiste local Ansar Al Chariaâ. Depuis, l'EI a démontré qu'il était en mesure de mener des opérations dans l'ouest de la Libye, le plus probablement à travers un réseau de cellules, y compris à Tripoli. Il a également perpétré l'attentat-suicide le plus meurtrier de l'histoire du pays, dans un centre de formation de la police dans la ville de l'ouest de Zliten : 60 morts, le 7 janvier dernier. Au niveau des troupes, les estimations divergent. Les Nations unies estiment que le groupe commanderait de 2 000 à 3 000 djihadistes. Mais ce chiffre est naturellement revu à la hausse par les renseignements américains (5 000 à 6 000 hommes) et français (10 000). Mais il y a de bonnes raisons de prendre en considération l'estimation onusienne, sans doute

plus réaliste, vu qu'il y a une tendance à l'inflation des capacités du groupe djihadiste, à commencer par l'Etat islamique lui-même à travers sa propagande. C'est dans ce piège que tombent souvent les pronostics alarmants de certains analystes occidentaux - notamment dans les milieux militaires - qui avertissent de l'émergence d'un «axe» du djihad allant du Nigeria à la Syrie et l'Irak et même à l'Afghanistan et ce, en passant par la Libye. La question qui est «zappée» par les analystes occidentaux se trouve surtout dans la manière avec laquelle ce groupe a évolué dans l'espace de 18 mois depuis son avènement à Syrte. Tirée par ses percées sur le terrain en Syrie et en Irak, notamment la capture de la ville syrienne de Raqqa et la ville irakienne de Mossoul, l'annonce de la présence de Daech en Libye, il ne faut pas l'oublier, a été le fait de l'allégeance à des groupes armés locaux qui existaient dans le pays. En premier lieu, Daech a absorbé des membres d'Ansar al-Sharia, peu après l'élimination dans des circonstances inconnues de leur chef. Dans un deuxième temps, la Libye, à partir des cellules locales, a constitué un refuge pour des dizaines de djihadistes fuyant les campagnes de bombardement en Irak et en Syrie. Ce vers quoi avait encouragé la propagande de l'Etat islamique qui voit encore dans la Libye un moyen de se redéployer via une possible jonction avec les groupes armés activant en Afrique. Parmi les djihadistes arrivés sur le front libyen, on compte selon des sources concordantes certains qui ont apporté leur expérience du combat et dans le domaine organisationnel. Ensuite, la prise de Syrte en février 2015 a été facilitée non pas par la puissance de Daech, mais par le chaos libyen qui l'avait laissé sans résistance. Enfin, avec l'arrivée des djihadistes provenant de la «société-mère», endoctrinés et envoyés

avec des instructions claires, l'organisation a commencé à imposer aux populations dont elle contrôlait les agglomérations les mêmes règles draconiennes de conduite au quotidien. Malgré le battage médiatique en Occident sur la nécessité de libérer Syrte et de chasser Daech de la Libye, on constate que la ville et ses environs sont livrés à leur sort, y compris par les deux gouvernements qui se disputent la représentativité du pays. C'est que les forces militaires de Tripoli et de Tobrouk, plutôt que de faire jonction vers Syrte, ce qui est encore impossible sans un commandement unifié, se sont au moins concentrées sur la protection des sites pétroliers (port pétrolier de Sidra et raffinerie de Ras Lanouf). Ce qui a été lu par les analystes occidentaux comme une nouvelle preuve de la force imbattable que constitue Daech et dont les Libyens ne sauraient seuls venir à bout. Les deux parties ont également continué à s'éloigner de Syrte en allant au chevet des sites de production de pétrole dans le désert du Sud, contestant les milices chargées de protéger une zone connue sous le nom «croissant du pétrole», contraints de laisser l'Etat islamique poursuivre sa stratégie de consolidation des positions acquises. C'est aussi une situation dictée aussi par le risque de voir s'aggraver les conflits de nature tribale, dont on sous-estime l'importance, et qui amène les troupes de Tripoli et de Tobrouk à reporter à plus tard toute confrontation avec Daech, même si elles reconnaissent que l'organisation terroriste est une menace sérieuse à long terme. C'est dire si, encore une fois, il serait téméraire de se lancer dans une campagne contre Daech en Libye sans un socle politique que seul le dialogue et l'émergence d'une union politique nationale peut amener. Il est clair que nul, ni les Libyens, ni leurs voisins, ni encore moins la communauté internationale, ne se peut se permettre de laisser la situation telle qu'elle est. Ce sera donc, soit un nouvel effort pour l'union politique en Libye, soit l'intervention de l'Otan. On sait avec quelle impatience l'organisation atlantiste se retient de franchir le pas. Hier, les forces armées françaises ont annoncé entamer des opérations de surveillance de la région de Syrte. Ce qui nous rapproche de l'option de l'intervention militaire, bien plus que ne veulent le croire bon nombre d'analystes du monde arabe. Mais, au vu de la vision peu précise que nous livrent les analystes occidentaux, sinon exclusivement axée sur les aspects militaires et techniques, sans tenir compte de la politique et de la sociologie locale, il semble téméraire d'agir avec précipitation, surtout s'il s'agit de mener le même genre de campagne de frappes aériennes qui durent depuis deux ans en Irak et en Syrie, alors qu'il n'y a personne qui soit disposé à lancer ses troupes au sol. Plus grave encore, une deuxième intervention de l'Otan prolongerait le chaos politique enclenché par la première de 2011, et saperait pour très longtemps le laborieux travail accompli par les Libyens et par leurs voisins maghrébins pour mettre fin à la crise inédite que traverse le pays.

N. B.

Industrie automobile

Un projet de partenariat en négociation avec Volkswagen

Des discussions entre le groupe Sovac et le constructeur allemand Volkswagen sont en cours pour un projet de fabrication de plusieurs types de voitures de cette marque en Algérie.



« Il s'agit de la 3^{ème} rencontre avec ce partenaire important et actif sur le marché algérien. Volkswagen a la volonté d'entrer dans un partenariat pour la fabrication de plusieurs types de véhicules comme Seat et d'autres marques », a déclaré, à la presse, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, à l'issue d'une rencontre qui a regroupé, hier, les deux parties au siège de son ministère.

« Nous sommes ouverts à ce partenariat, car nous ne pouvons pas imaginer une industrie méca-

nique sans un partenaire allemand qui est déjà présent en Algérie dans la fabrication des véhicules de poids lourds », a-t-il souligné tout en souhaitant la concrétisation prochaine d'un accord entre les deux parties.

« Les entreprises vont poursuivre les négociations. J'espère qu'elles aboutiront bientôt à un accord », a-t-il avancé.

Pour M. Bouchouareb, la présence des fabricants allemands d'automobiles va « se renforcer » avec ce futur partenariat.

Concernant les différentes dispositions déjà mises en place pour

l'assainissement du marché national de véhicules, M. Bouchouareb a rappelé la mise en place prochaine d'un cahier des charges organisant l'activité de l'industrie automobile afin « de ne pas vivre ce que nous avons déjà vécu en matière de gestion de l'activité des concessionnaires automobiles », laquelle avait connu de profonds dysfonctionnements.

L'organisation et la réglementation de l'activité de l'industrie automobile serviront non seulement les intérêts des entreprises étrangères partenaires, mais aussi l'intérêt de l'Algérie qui ambitionne de relancer

l'industrie mécanique, a-t-il insisté.

De son côté, le représentant du constructeur allemand a affirmé à la presse que le marché algérien était « très attractif » et « très important » pour Volkswagen.

« Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de discuter avec le ministre et notre partenaire sur place (le groupe Sovac) d'un projet de fabrication locale », a-t-il ajouté.

Selon les données qu'il a présentées, Volkswagen est représenté en Algérie par plus de 80 agents de différentes marques, employant près de 2 000 travailleurs. **Riad D.**

Après trois semaines de remontée des prix

Le pétrole à 37,42 dollars en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse en Asie mardi, en raison d'importantes prises de bénéfices après trois semaines de remontée des prix.

L'or noir a dégringolé depuis juin 2014 en raison d'une offre excédentaire que ne parviennent plus à absorber des économies en plein ralentissement.

Les prix sont cependant depuis trois semaines sur une tendance haussière en raison de discussions sur un possible gel de production des grands producteurs.

Cette tendance a été soutenue par de bons

chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, ainsi que par l'affaiblissement du dollar, qui contribue à rendre le pétrole libellé en dollar plus attractif pour les acheteurs munis d'autres devises.

Dans les échanges électroniques en Asie, le baril de « light sweet crude » (WTI) pour livraison en avril cédait 48 cents à 37,42 dollars.

Le baril de Brent de la mer du Nord, référence européenne du brut, pour livraison en mai, abandonnait 57 cents à 40,27 dollars. Lundi, le Brent a fermé à Londres à 40,84 dollars, soit sa clôture la plus haute depuis décembre.

« Avec une telle remontée des prix, il y a bien sûr un peu de prise de bénéfices », a déclaré à l'AFP, Daniel Ang, analyste chez Phillip Futures à Singapour.

Il a estimé que le pétrole pourrait prochainement dépasser la barre des 41 dollars, tout en considérant qu'une remontée plus marquée des prix dépendait de mesures concrètes des producteurs pour atténuer l'excès d'offre.

« Les fondamentaux n'ont pas changé. Une baisse de production ou un gel pourrait pousser les prix à la hausse », a-t-il ajouté.

Ghani I.

Participation de quelque 400 exposants
Salon des équipements pétroliers ouvre ses portes à Alger

La 6^{ème} édition du Salon et conférences nord-africains d'équipements et services pétroliers (North Africa petroleum exhibition and conferences-Napec) a ouvert ses portes mardi à l'esplanade de l'hôtel Hilton à Alger avec la participation de quelque 400 exposants, dont 200 étrangers issus d'une trentaine de pays. Cette manifestation a été organisée pour la deuxième fois dans la capitale après celle de 2015 qui était marquée par la présence de 500 exposants nationaux et étrangers. La première journée du Napec 2016 est dédiée à l'exposition d'équipements, applications et solutions proposés par les participants et destinés aux professionnels de l'industrie des hydrocarbures, notamment le pétrole, mais aussi de l'électricité et des énergies renouvelables. En outre, le programme de la journée du mercredi prévoit l'organisation de quatre conférences qui seront animées par des spécialistes du secteur de l'énergie. Ces conférences-débats ont pour thèmes, l'évaluation des ressources conventionnelles et non conventionnelles de l'Algérie, les atouts de l'Algérie dans l'industrie du gaz et les avancées technologiques dans les domaines de liquéfaction de gaz naturel et de production d'électricité.

Selon les projections des organisateurs, cet événement dédié exclusivement au secteur de l'énergie devrait attirer quelque 25 000 visiteurs professionnels.

Selon les organisateurs, le Salon des services et fournisseurs pétroliers, organisé depuis 2011 à Hassi Messaoud, est maintenu et se tiendra en octobre prochain.

Lancé en 2011, le Napec est devenu un rendez-vous pour les pétroliers et de leurs fournisseurs et est marqué par « une progression remarquable en termes de participants et de visiteurs, et ce, malgré la conjoncture difficile que traverse l'industrie pétrolière internationale ».

Bilal L.

Ooredoo lance sa SIM multi-format adaptable à tous les téléphones mobiles, tablettes et clés USB

Ooredoo continue de faciliter l'accès aux services de téléphonie mobile pour ses clients et lance la nouvelle SIMMultisize, (Multi-format) adaptable à l'ensemble des téléphones mobiles, tablettes, et clés USB leur garantissant plus de confort et de flexibilité dans l'utilisation de leur

ligne Ooredoo.

Pratique et facile à utiliser, la SimMulti-size Ooredoo est désormais disponible à travers tout le territoire national et pour toutes les offres Ooredoo dans les trois formats : Standard, Micro (format moyen) et Nano (petit format) en un seul support permettant ainsi

son utilisation et transfert sur différents modèles de téléphones mobiles.

La SIM Multi-format se présente sous forme d'une carte à puce, comportant les trois formats incrustés dedans. Le client Ooredoo n'aura plus à faire un choix entre plusieurs SIM pour des

mobiles différents puisque une seule et unique Sim universelle peut être adaptée et utilisée au besoin.

Le client Ooredoo peut dès maintenant profiter de la nouvelle puce multi-format pour appeler, envoyer des sms et se connecter confortablement sur Internet

depuis n'importe quel type de mobile sans avoir besoin de se déplacer vers les points de vente pour adapter le format.

Toujours à l'écoute de ses clients, Ooredoo continue de leur proposer des solutions pratiques et innovantes.

Communiqué

CHU d'Oran

Le service de télé-médecine reprendra ses activités en avril prochain

Le service de télé-médecine du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) reprendra ses activités au courant du mois d'avril prochain, après un arrêt pour panne qui a duré plusieurs années, a indiqué lundi un communiqué de cette structure médicale.



La direction du CHUO avait lancé un avis d'appel d'offres pour doter le service de télé-médecine d'équipements modernes de technologie de pointe, pour faire redémarrer ses activités contribuant à l'amélioration de la prise en charge des malades et le développement des compétences médicales, a-t-on précisé.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière por-

tant sur l'utilisation des technologies modernes dans le domaine de la médecine et du traitement des malades, a-t-on rappelé.

Avec la reprise du service de télé-médecine, la prise en charge des malades devra connaître une nette amélioration, a fait savoir le même le document, soulignant que cela évitera aux patients de se déplacer à Oran.

En outre, les médecins de ce service pourront diriger à distance les médecins traitants d'autres structures

hospitalières.

Sur un autre plan, la télé-médecine et l'intervention à distance des médecins permettra de réduire la tension et limitera les évacuations vers le CHU d'Oran qui connaît souvent une asphyxie due au flux interminable de malades.

La même source souligne, par ailleurs, que cette technique et grâce à l'expertise des médecins permet d'établir des diagnostics précis et de dégager des solutions à même de traiter les patients de manière effi-

cace. En plus, la télé-médecine pourra être utilisée comme un moyen pédagogique efficace pour la formation à distance au profit des professionnels de la santé.

D'autre part, le CHUO a signé des conventions de jumelage avec des hôpitaux de trois wilayas, à savoir Adrar, Tiaret et Relizane, où des équipes médicales se sont déplacées pour effectuer des auscultations et pratiquer des interventions chirurgicales, a-t-on ajouté.

R. S.

Cyber-santé

L'Algérie pour jouer le rôle de "locomotive" en Afrique

Le chargé de l'application de la cyber-santé du bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Ba Husseinou a indiqué lundi à Alger que l'OMS comptait sur l'Algérie pour jouer le rôle de "locomotive" dans le continent africain dans le domaine de la cyber-santé.

Lors d'une rencontre organisée par le bureau de l'OMS à Alger sur l'adoption d'une stratégie nationale de la cyber-santé, M. Ba a souligné que cette organisation comptait sur l'Algérie pour jouer le rôle de "locomotive" pour les pays du continent africain dans le domaine de la cyber-santé.

La cyber-santé porte notamment sur l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le développement et la promotion du système de santé à travers l'échange d'informations entre les différents acteurs dans la gestion, la formation continue à distance et le développement de la recherche scientifique.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs cadres de la faculté de médecine d'Alger et du ministère de la Santé, le représentant de l'OMS a souligné également la position stratégique de l'Algérie et les moyens dont elle dispose pour appliquer cette stratégie et aider les autres pays du continent en la matière.

Rappelant les recommandations de l'OMS pour l'application de cette stratégie dans le monde et en Afrique en particulier, M. Ba a cité les objectifs de ce plan dont la réalisation des objectifs du développement durable de l'ONU (2016-2030), la couverture sanitaire globale et la réduction du taux de mortalité infantile et maternelle.

La stratégie est à même, a-t-il dit, de soutenir le secteur de la santé en garantissant l'accès aux informations, la gestion et l'amélioration de la qualité du service notamment les prestations de proximité.

Concernant l'utilisation de la télépho-

nie mobile dans le domaine de la santé, M. Ba a indiqué que 70% des populations du continent ont accès à ce moyen technologique qui peut contribuer au développement de l'information sanitaire, la sensibilisation, le dépistage et le suivi des malades.

De son côté, le directeur des systèmes d'information et informatiques au ministère de la Santé, Ali Bouali a indiqué que le ministère avait adopté déjà l'application des TIC aussi bien dans la formation que dans les soins, citant les obstacles qui entravent ces procédés notamment le manque de coordination entre les services et les acteurs de la santé.

Il a souligné l'importance d'élaborer une feuille de route devant faciliter l'adoption d'une stratégie nationale de cyber-santé à laquelle doivent adhérer tous les secteurs pour atteindre les objectifs escomptés à long et moyen termes.

Farid D.

Violence sur ascendants 5 à 6 affaires enregistrées par semaine au tribunal d'Oran

Le tribunal d'Oran enregistre 5 à 6 affaires de violence sur ascendants par semaine, a-t-on appris lundi du vice-président de la Cour d'Oran Laidi Brahim, estimant qu'il faut tirer la sonnette d'alarme pour lutter contre ce phénomène. Dans une intervention lors des travaux de la dernière journée du colloque national sur la violence familiale, organisé par le ministère des Affaires religieuses et wakfs, il a souligné que ce phénomène prend des proportions alarmantes dans la société algérienne musulmane allant de la violence verbale et corporelle à l'homicide.

Ces faits étrangers à la société algérienne sont devenus légion ces dernières années, a fait remarquer M. Laidi signalant que la plupart des affaires enregistrées ont trait à l'usage de la force contre des êtres faibles, nonobstant l'injure et le mépris.

Les chiffres renseignent sur une recrudescence de ce genre de crimes en dépit des sanctions rigoureuses contre les auteurs de tels faits, a-t-il ajouté soulignant que le nombre d'agressions dépasse de loin les statistiques, partant d'un constat que de nombreuses victimes ne dénoncent pas, par crainte de causer de l'embarras à leurs progénitures.

La loi prévoit des peines sévères à tous ceux qui agressent des parents verbalement ou physiquement allant jusqu'à la réclusion à perpétuité ou la peine capitale, en cas d'invalidité permanente ou décès, a-t-il affirmé.

L'article 267 du code pénal stipule que toute violence sur ascendant conduisant à une blessure est passible d'une peine de cinq à dix ans de réclusion.

En cas d'invalidité permanente, elle peut aller jusqu'à vingt ans voire le double et en cas d'homicide à la réclusion à perpétuité.

Les raisons plausibles de telles agressions sont imputées, selon plusieurs spécialistes, à la toxicomanie et l'alcoolisme. D'autres l'expliquent par les pressions socio-économiques dont le chômage et les problèmes de promiscuité.

Les travaux de la deuxième et dernière journée de ce colloque ont été marqués par la présentation d'une série de communications abondantes, entre autres, la psyché de l'enfant violent, l'équilibre dans le comportement avec un enfant et les moyens légaux de résoudre les problèmes familiaux.

R. O.

Ophtalmologie

Des interventions gratuites effectuées pour des nécessiteux

Pas moins de 240 interventions chirurgicales ophtalmologiques ont été effectuées gratuitement au profit de patients nécessiteux à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre des 5èmes journées chirurgicales initiées par une association de bénévoles.

Cette action de solidarité, qui a pris fin lundi au niveau de l'établissement public hospitalier EPH "H'mida Benadjila", a été encadrée par dix ophtalmologues et un corps paramédical bénévole, et menée avec la technique dite de "Phacoémulsification", a indiqué le président de l'association "Tadjemi".

Initiée en coordination avec le secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, cette action médicale, placée dans le cadre d'une semaine de solidarité avec les malades de Laghouat, a ciblé des patients souffrant de la cataracte, a précisé Mohamed Benyoucef.

Placée sous le signe de "Nos yeux, les vôtres", cette action s'est déroulée dans de bonnes conditions et a permis de tisser des relations avec des associations locales en vue de coordonner prochainement d'autres initiatives, a-t-il ajouté.

Selon M. Benyoucef, l'initiative tend à consolider les actions humanitaires, l'ancrage de l'entraide et de la solidarité sociale dans la société, la préservation de la santé publique et la contribution au développement social.

Fondée en 2006 dans la commune d'El-Atteuf, wilaya de Ghardaïa, l'association "Tadjemi" à caractère humanitaire et culturel s'emploie à apporter une aide aux catégories sociales vulnérables.

R. S.

Béjaia

Des moyens héliportés pour conforter les falaises d'Aokas

Des hélicoptères vont être engagés, dès la semaine prochaine à Aokas (à 20 km à l'Est de Béjaia), pour y installer le long des falaises éponymes un système de protection pérenne contre les chutes de pierres, a annoncé le directeur de wilaya des travaux publics, Rachid Ourabah.

Le système repose sur la pose d'écrans pare-pierres (filets métallique) sur quatre (4) étages à même la montagne surplombant la RN-09 (Béjaia-Sétif) et la conduite de travaux à son pied, notamment un enrochement à la base assorti de la réalisation d'un mur merlon sur une distance de plus de 600 mètres de long et 11 mètres de hauteur, a-t-il précisé, indiquant que ce système, doté d'une haute technicité, est une première nationale.

Les travaux héliportés, prévus en quatre jours, ont été confiés à l'entreprise nationale de réalisation d'ouvrages souterrains



(ENROS) en partenariat avec la compagnie aérienne Britannique Easyjet.

Ils interviennent en complément d'une série d'actions de purge et de confortement des parties instables de la montagne, effectués au lendemain d'un éboulement survenu en février 2005 qui avait fait alors 07 morts et une vingtaine de blessés, surpris par un éboulement aussi dramatique que spectaculaire.

C'est ce drame qui du reste a motivé l'engagement de ce projet d'envergure,

notamment la protection de la RN.09, confrontée à des interruptions de trafic fréquentes à cause des phénomènes gravitaires qui s'y déroulent (Chute de pierres et éboulement).

L'ensemble des travaux devrait prendre fin avant le début de la saison estivale qui va coïncider avec la réouverture de la partie de la route attenante à la montagne fermée à la circulation depuis le drame de février 2015.

Reda A.

320 familles relogées

Au moins 320 familles, occupant des habitations précaires à Aokas (20 km à l'est de Béjaia) ont été relogées lundi, indique-t-on à la wilaya. La cérémonie de remise des clés s'est déroulée dans une ambiance de fête et dans un climat serein, la liste des bénéficiaires de ces logements de type social implantés dans la daïra d'Aokas ayant été réexaminée par la commission de wilaya et n'ayant donné lieu à aucune contestation.

Après la publication par la commission de daïra et les remous auxquels elle a donné lieu, la liste a été revue et sanctionnée par «le retrait objectif de 34 attributaires», précise le wali, Ouled Salah Zitouni, qui, personnellement, affirme-t-il a «reçu les familles concernées pour leur expliquer les raisons de leur retrait (de la liste)». Ce lot de logements attribué est un premier jet d'une opération étalée sur l'année et qui repose sur un programme social de quelque 4.000 logements, précisez-t-on de même source.

R. I.

Blida

Un important budget alloué au développement de Beni Tamou

Plus de 1.300 milliards DA ont été alloués à la réalisation d'une centaine de projets de développement dans la commune de Beni Tamou (Blida), dont de nombreux sont en cours de concrétisation, a-t-on appris lundi auprès d'un élu local.

Il s'agit de projets à trait à l'aménagement urbain, l'assainissement, l'électrification publique, au renforcement du réseau d'alimentation d'eau potable (AEP), aux structures pour la jeunesse et le sport, et à la distribution de gaz naturel, visant tous à améliorer les conditions de vie des citoyens, a expliqué à l'APS le parlementaire, Melah

Mohamed.

Une partie de l'enveloppe, soit plus 726 milliards DA, a été consacrée à l'aménagement de quartiers, de boulevards et de cités.

Au total, 23 cités ont bénéficié d'opérations d'assainissement, dont certaines sont en chantier alors que d'autres le seront prochainement, a ajouté M. Melah, soulignant le caractère de la priorité accordée à l'assainissement par les autorités locales.

Pour atténuer la surcharge dans des écoles primaires, où le nombre dépasse les 40 élèves par classe, de nouveaux blocs

scolaires seront réalisés notamment aux cités «Zaouia», «des frères Zedri», ainsi qu'à «la nouvelle Zaouia», a-t-il fait savoir.

Concernant le raccordement au réseau de gaz naturel, M. Melah a indiqué que la troisième tranche du programme de raccordement arrêté par la commune, concernant 45 sites, sera lancée dans «les prochains jours».

La réalisation de ces projets est dictée par la prise en charge des besoins croissants de la population de Beni Tamou, forte de près de 40.000 âmes, a précisé M. Melah.

Batna

L'ANSEJ financera prioritairement les activités industrielles et agricoles

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) financera «en priorité» en 2016 à Batna, les micro-entreprises activant dans l'industrie et l'agriculture, des créneaux offrant d'importantes opportunités d'emploi, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne de wilaya de l'agence.

Cette mesure répond à une stratégie mise en œuvre dès cette année par l'ANSEJ pour

«contribuer à réduire le taux de chômage» dans la wilaya de Batna en accordant un «intérêt particulier» à ces micro-entreprises en les soutenant, en les accompagnant et en promouvant leurs activités», a souligné le chargé de la communication de l'antenne, Abdelouahab Bouchouareb.

Il a relevé qu'en termes de taux, le financement de projets liés à l'agriculture et à la

petite industriels a connu un «bond considérable», respectivement de 30 et de 20 avec, à la clé, la création de 281 projets agricoles et 182 projets industriels en 2015.

M. Bouchouareb a, par ailleurs, affirmé qu'il n'y a eu aucun gel de projets liés aux prestations de services», même si, a-t-il dit, l'agence privilégie le financement d'activités de production de biens répondant aux

besoins des citoyens et de l'économie nationale, comme l'industrie, l'agriculture, l'artisanat, ou le bâtiment.

L'ANSEJ a mis en place, cette année à Batna, à la faveur du taux de recouvrement des crédits jugé «élevé», une stratégie d'autofinancement pour les projets nouveaux, a-t-il également précisé.

R. B.

Ain Temouchent

131 projets financés par les dispositifs d'emplois des jeunes

Pas moins de 131 projets d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été financés, durant l'exercice écoulé, par les dispositifs d'emploi des jeunes au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris, lundi, du directeur par intérim de la pêche et des ressources halieutiques.

Ces projets dont 66 relèvent de l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), 38 de celle de la caisse nationale d'allocation chômage (CNAC) et 27 de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), doivent générer 315 postes d'emplois directs et 945 indirects, a indiqué Boukabrine Sahnoune à l'APS.

C'est le dispositif de l'ANGEM qui arrive en tête avec la réalisation des 27 projets retenus, notamment, pour ce qui est de l'acquisition de vélomoteurs conditionnés pour la commercialisation de poissons, a-t-il fait savoir, rappelant que pour l'ANSEJ trois projets ont été réalisés, 44 sont en cours de concrétisation et 19 en cours de montage financier.

Enfin, pour ce qui est de la CNAC, deux projets ont été réalisés, 19 en cours et 17 en voie de montage financier. Ces projets ont pu être concrétisés grâce au système d'accompagnement de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture (SAIPA) mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-il affirmé, rappelant que ce système permet «d'orienter et d'accompagner les jeunes pour la création de projets d'investissement financés par les différents dispositifs de l'état».

Outre l'encouragement de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, le SAIPA contribue à la création de postes d'emplois et à la diversification des activités dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, a encore ajouté le même responsable.

Le secteur de la pêche dans la wilaya d'Ain Temouchent constitue un secteur économique vital par sa contribution dans les opportunités d'investissement qu'il recèle. Ainsi, 12 projets d'aquaculture et de pisciculture marine sont recensés au niveau de la direction concernée, dont quatre sont déjà validés par la commission de wilaya et n'attendent que leurs actes de concession pour leur lancement.

Quatre sont en cours de validation devant la même commission et quatre sont en cours d'étude, indique-t-on, rappelant que ce secteur est considéré comme stratégique, compte tenu des potentialités existantes.

Ghani I.

CONFLITS ▶▶

Iran

Nouveaux tests de missiles balistiques

L'Iran a procédé à une série de tests de missiles balistiques en différents lieux de son territoire à partir de bases souterraines et à titre «dissuasif», ont annoncé hier les autorités iraniennes.



Ces tests, effectués au cours de manoeuvres militaires, sont destinés à montrer que l'Iran est prêt à «affronter toute menace contre la révolution, le régime et l'intégrité territoriale du pays», selon l'agence de presse officielle Irna.

Ces essais de missiles ont été confirmés sur le site officiel des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du pays, qui ont procédé aux exercices.

Le commandant des forces aérospatiales des Gardiens de la révolution, Amir Ali Hajizadeh, a

précisé que ces essais avaient débuté il y a plusieurs jours pour s'achever hier matin.

«Une variété de missiles balistiques longue, moyenne et courte portée ont été lancés en différents lieux» du pays, ceux à longue portée pouvant aller jusqu'à 2 000 km depuis leur pas de tir, a-t-il ajouté. Les missiles ont été lancés à partir de silos souterrains pour montrer «à nos principaux ennemis» qui «cherchent à affaiblir nos capacités» que les forces armées iraniennes sont mobilisées pour ne pas les laisser faire, selon le commandant

Hajizadeh. Les Etats-Unis avaient annoncé le 17 janvier de nouvelles sanctions liées au programme de missiles balistiques de l'Iran. Cette annonce était intervenue juste après la levée de la plupart des sanctions internationales, conformément à l'accord conclu en juillet 2015 entre Téhéran et les grandes puissances - dont les Etats-Unis - sur le programme nucléaire iranien.

Le ministère iranien des Affaires étrangères avait dénoncé ces nouvelles sanctions américaines en les jugeant «illégitimes», car le programme balis-

tique de l'Iran n'est pas conçu pour avoir la capacité de transporter des têtes nucléaires».

Début janvier, la télévision iranienne avait montré les images d'une base souterraine contenant des missiles d'une portée de 1 700 kilomètres. L'Iran avait effectué au moins un essai réussi de ce type de missile en octobre et, selon des experts de l'ONU, cela constituait une violation d'une résolution datant de 2010 interdisant l'utilisation par l'Iran de missiles balistiques de peur qu'ils ne soient dotés d'une tête nucléaire. **AFP**

Pakistan

L'armée dit avoir abattu 21 hommes armés dans le Nord-Ouest

L'armée pakistanaise a indiqué hier avoir tué 21 hommes armés dans des frappes aériennes et des opérations terrestres dans une région du nord-ouest frontalière de l'Afghanistan, où une offensive en cours vise les fiefs des taliban.

Selon le porte parole de l'armée Asim Bajwa, les frappes ont démarré lundi soir et se poursuivaient mardi matin dans la vallée de Shawal, dans le district tribal du Waziristan du Nord.

«Le nettoyage de la vallée est en cours», a-t-il indiqué sur Twitter.

Le Pakistan a entamé en 2014 dans les zones tribales une offensive contre les taliban et le réseau terroriste Al Qaïda et assure avoir tué plus de 3 750 hommes armés depuis, sans évoquer de victime civile.

Une attaque des taliban lundi contre un tribunal dans une autre zone du nord-ouest pakistanais, a ainsi fait 18 morts, selon un nouveau bilan des responsables locaux. Un civil est décédé de ses blessures, faisant passer le bilan de 17 à 18 morts.

Un kamikaze a déclenché sa charge dans le complexe judiciaire de la ville de Shabqadar, en pleine heure de pointe matinale.

R. I.

Palestine

Une femme tuée par des tirs de soldats israéliens

Une Palestinienne a été tuée hier par des soldats de l'armée d'occupation israélienne dans la Vieille ville d'El-Qods occupée, ont annoncé des sources palestiniennes.

Cette nouvelle victime des violences israéliennes contre les Palestiniens était âgée d'une cinquantaine d'années. Elle a été abattue par des tirs de soldats israéliens près de la porte de Damas, a-t-on indiqué de mêmes sources. Les territoires palestiniens occupés sont en proie depuis octobre dernier à une vague d'agressions israéliennes qui a fait près de 180 morts palestiniens, selon un décompte des médias. **R. N.**

La trêve fragilisée

Frappes aériennes sur un marché en Syrie

Une frappe aérienne, syrienne ou russe, a fait au moins 19 morts lundi sur un marché du gouvernorat d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie, fragilisant l'accord de cessation des hostilités mis en place pour préparer les négociations de paix.

Dans la province voisine, les hommes du Front al Nosra, la branche syrienne d'Al Qaïda, et du groupe Djound al Aksa, autre groupe ne faisant pas partie de l'accord russo-américain de cessation des hostilités, ont attaqué les forces gouvernementales et se sont emparés du village d'Al Aïs et de deux hauteurs, dans la campagne au sud d'Alep, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Al Nosra cite dans des déclara-

tions en ligne les mêmes hauteurs et dit s'en être emparé.

L'accord de cessation des hostilités, accepté par le gouvernement du président Bachar al Assad et une grande partie de ses ennemis, a toutefois permis de réduire le niveau de violence en Syrie depuis son entrée en vigueur le 27 février. La guerre, qui entre dans sa sixième année, a fait plus de 250 000 morts et entraîné une très grave crise migratoire.

Les grandes puissances espèrent que la relative pause dans les combats pourra permettre la tenue d'une nouvelle série de discussions à Genève pour mettre fin au conflit. L'accord de cessation des hostilités, qui n'a pas été signé directement par les parties en guerre et est moins contraignant qu'un ces-

sez-le-feu formel, est très fragile. Chaque camp a accusé l'autre de ne pas le respecter.

Damas et Moscou ont fait savoir qu'ils continueraient à combattre les groupes qui ne sont pas partie à l'accord, et notamment l'Etat islamique et le Front al Nosra.

Le Front al Nosra est très présent dans l'ouest de la Syrie et se trouve sur le terrain à proximité des groupes qui ont accepté l'accord de cessation des hostilités. Nombre de ces groupes estiment que le gouvernement syrien et son allié russe sont susceptibles d'utiliser la présence de ces djihadistes sur le terrain comme une excuse pour continuer les combats.

Le bilan de l'attaque sur le marché de la province d'Idlib, où se vendait du diesel, est susceptible

de s'alourdir, a précisé l'Osdh, qui a dit ne pas avoir pu déterminer qui, du gouvernement syrien ou de son allié russe, était responsable de l'attaque.

Le coordinateur de l'opposition syrienne, Riad Hidjab, a parlé de «massacre» et de «dizaines de morts». Le gouvernement syrien n'a pas réagi.

Riad Hidjab, qui préside le Haut Comité des négociations (HCN), a ajouté que l'opposition déciderait «avant la fin de la semaine», si elle participe ou non aux négociations de paix, que les Nations unies espèrent enclencher cette semaine. Un autre membre du HCN a indiqué que le HCN penchait plutôt pour une participation.

Selon le ministère russe de la Défense, huit violations du cessez-

le-feu ont été enregistrées en Syrie ces dernières 24 h.

L'armée syrienne est très discrète que les opérations qu'elle mène dans les zones ouest de la Syrie couvertes par l'accord de cessation des hostilités. Elle s'est bornée à dire que les opérations contre le Front al Nosra se poursuivaient.

La localité touchée par une frappe aérienne lundi dans la province d'Idlib est proche d'une base aérienne prise par le Front al Nosra et d'autres groupes en septembre dernier.

Toujours dans la province d'Idlib, les forces gouvernementales ont bombardé la ville de Djisr al Choughour, tenue par les rebelles, a indiqué l'Osdh.

Reuters

RDC

Le médecin qui «répare les femmes» réclame la fin de l'impunité pour les violeurs

Le médecin congolais, Denis Mukwege, reconnu pour son combat en faveur des femmes violées dans l'est de la RDC, présentera aujourd'hui aux Nations unies une pétition réclamant la fin de l'impunité pour les responsables de viols et d'abus sexuels dans son pays.



La pétition, signée par environ 200 organisations, sera remise au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève à l'occasion de la Journée internationale des femmes, a précisé lundi le Belge Thierry Michel, coréalisateur du documentaire *L'Homme qui répare les femmes* retraçant l'œuvre du Dr Mukwege.

«Quand un Etat ne prend pas ses responsabilités, la communauté internationale doit le faire», a expliqué M. Michel lors d'une conférence à Genève.

Le texte, intitulé *Non à l'impuni-*

té, réclame notamment que le Conseil publie une liste jusqu'ici secrète de 617 personnes soupçonnées d'avoir commis des viols et des atteintes aux droits de l'homme en République démocratique du Congo entre 1993 et 2003.

Il appelle aussi l'ONU à soutenir la création d'un tribunal spécial réunissant des juges et des procureurs internationaux pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis dans ce pays, et demande que des échantillons d'ADN soient systématiquement prélevés dans les affaires de

viols. «Cela nous aiderait vraiment à savoir qui est derrière tous ces viols», a précisé à l'AFP le Dr Mukwege en marge de la conférence.

Le Dr Mukwege a aidé depuis 1999 dans son hôpital de Panzi, à Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, à se reconstruire physiquement et psychologiquement environ 40 000 femmes victimes de viols accompagnés de violences sauvages commis à grande échelle dans l'est de la RDC depuis une quinzaine d'années, d'abord pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003),

puis au cours des différents conflits armés qui se succèdent ou se superposent dans cette région.

«Ces viols sont une arme de guerre», a dénoncé le gynécologue congolais de 61 ans, qui a reçu en 2014 le Prix Sakharov des droits de l'homme décerné par le Parlement européen. Le nombre de victimes de viols a diminué avec la baisse des combats, passant de 10 par jour il y a quelques années à un peu moins de sept par jour, a-t-il précisé.

Mais le médecin se dit «très inquiet» par le nombre de patientes qui viennent désormais de secteurs hors de la zone de conflit alors que les violences touchent «un nombre grandissant d'enfants, même des bébés».

Selon une étude portant sur plusieurs années, plusieurs milliers d'enfants de l'est du pays ont été violés, et 200 avaient moins de cinq ans, a-t-il dit.

Il s'est aussi inquiété du nombre d'anciens enfants soldats, forcés par les groupes armés à commettre des actes de sauvagerie et qui ont été intégrés à l'armée régulière sans bénéficier de soutien psychologique. Le phénomène du viol «s'est métastasé dans notre société», a-t-il affirmé.

AFP

Recherché par la justice internationale

Le président soudanais assiste au Sommet de l'OCI

Le président soudanais, Omar el-Béchir, recherché par la justice internationale pour crimes de guerre au Darfour, a assisté lundi à un Sommet de l'Organisation de coopération islamique (OCI) à Jakarta, l'Indonésie ayant défendu sa décision de l'inviter à cette réunion de pays musulmans.

En marge du sommet centré sur les territoires palestiniens, M. Béchir a brièvement rencontré le président indonésien, Joko Widodo, et la ministre indonésienne des Affaires étrangères, Retno Marsudi.

Depuis 2009, le dirigeant soudanais est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide dans le conflit au Darfour (ouest du Soudan), qui a

fait plus de 300 000 morts.

L'Indonésie n'est pas signataire du traité instituant la CPI.

Un porte-parole du ministre indonésien des Affaires étrangères, Arrmanatha Nasir, a défendu la décision de Jakarta d'accueillir le président soudanais, expliquant que le pays avait pour obligation d'inviter tous les membres de l'OCI.

«Les dirigeants de pays de l'OCI peuvent venir, et nous traitons tous les membres de l'OCI comme des hôtes d'Etat. Nous ne pouvons tout simplement pas choisir qui inviter et qui ne pas inviter», a déclaré à l'AFP le porte-parole. Interrogé sur les accusations de crimes de guerre visant M. Béchir, le porte-parole a répondu : «Nous ne sommes pas membres de

la CPI, donc nous ne sommes pas en mesure de lancer les mêmes accusations».

M. Béchir voyage régulièrement dans des pays voisins du Soudan mais rarement aussi loin. En septembre dernier, il s'était rendu en Chine où le président Xi Jinping l'avait accueilli comme un «vieil ami du peuple chinois».

Pékin n'est pas signataire du traité instituant la CPI.

En juin 2015, alors que M. Béchir participait en Afrique du Sud à un sommet de l'Union africaine (UA), un tribunal de Pretoria lui avait interdit de quitter le territoire, dans l'attente d'un jugement définitif. Mais le gouvernement soudanais avait laissé le président soudanais reprendre son avion depuis une base militaire.

AFP

Burundi

La Commission vérité et réconciliation au centre de controverses

Au Burundi, alors que s'achève la visite des trois experts mandatés par les Nations unies pour enquêter sur les violations des droits de l'homme, les autorités ont décidé de se pencher sur l'histoire tourmentée du pays. Cette mission a été confiée aux onze membres de la Commission vérité et réconciliation (CVR) prévue dans l'accord d'Arusha, signé en 2000, mais qui vient juste de commencer ses travaux. A peine lancée, elle est déjà au centre de controverses. Ses détracteurs jugent peu opportun de se pencher sur les crimes passés alors que le pays connaît une grave politique et dénoncent une «diversion» organisée par le pouvoir. Quant aux prérogatives à la

composition de la Commission, elles ne font pas non plus l'unanimité.

C'est d'abord l'absence d'un volet «justice» qui inquiète les détracteurs de la Commission.

Vital Nshimirimana, président du Forum pour le renforcement de la société civile au Burundi (FORSC), dénonce un organe «vidé de sa substance».

«On a vu que la société civile a été ignorée tandis qu'on a préféré des religieux qui vont fonctionner selon une loi qui vise plutôt le pardon au lieu de la justice et la lutte contre l'impunité des crimes punis dans le passé», a-t-il constaté.

Il ne revient pas à la CVR «de juger» mais «d'établir la vérité»,

répond son président, Mgr Jean-Louis Nahimana.

«La Commission vérité et réconciliation, nous sommes d'abord un mécanisme non judiciaire pour, justement, essayer de faire la lumière sur ce passé et elle serait alors ce que j'appelle la justice de «plus jamais ça». Seulement, on a fait le choix de séparer les deux mécanismes», a-t-il précisé.

C'est ensuite la composition de la CVR qui retient l'attention de Vital Nshimirimana. Il la juge trop proche du pouvoir et met en doute son impartialité.

Parmi les onze commissaires, au moins trois - qui ont participé à des gouvernements - se sont accusés de différents crimes

, a-t-il rappelé.

«On peut appartenir à un groupe politique, et cependant être honnête», rétorque le président de la Commission. Il invite ses détracteurs à ne pas juger son travail avant de l'avoir vu à l'œuvre.

Les onze membres de la Commission vérité et réconciliation doivent étudier les crimes commis au Burundi entre 1962 et 2008. Alors que le pays est actuellement plongé dans une grave crise politique, beaucoup s'interrogent sur l'opportunité d'une telle commission. Joint par RFI, Vital Nshimirimana dénonce une «diversion» organisée par le pouvoir.

RFI

Pour aplanir des relations difficiles

Jacob Zuma en visite au Nigeria

Le président sud-africain Jacob Zuma est en visite au Nigeria. Une visite d'Etat de deux jours, aujourd'hui et demain. Il est accompagné d'une importante délégation, avec pas moins de 6 ministres : celui des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur, du Commerce et de l'Industrie. Le but de la visite est de renforcer les relations entre les deux pays. Il faut dire que depuis quelques années, les relations entre le Nigeria et l'Afrique du Sud sont quelque peu tendues. Les deux géants du continent peine à s'entendre. Depuis des mois, les tensions se font sentir. L'effondrement d'une église à Lagos a fait 81 morts côté sud-africain. Les attaques xénophobes en Afrique du Sud ont ciblé des nigériens. Et plus récemment le groupe de télécom sud-africain, MTN, accusé d'avoir enfreint la législation nigérienne, a été condamné à une amende gigantesque.

Le but de la visite est donc renforcer la coopération économique et politique entre les deux pays. Indispensable pour l'Afrique du Sud : plus de 150 sociétés sud-africaines opèrent au Nigeria. Pretoria a d'ailleurs amené dans ses valises son ministre de l'Intérieur. Abuja se plaint fréquemment des problèmes de visas dont font l'objet ses citoyens pour entrer en Afrique du Sud. Même sur le plan de la politique étrangère, les deux pays ont souvent été en désaccord, comme sur l'intervention de pays occidentaux en Côte d'Ivoire et en Libye. Sans parler de l'éternelle compétition entre les deux pays pour un éventuel siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

RFI

L'ex-chef d'état-major des armées placé en détention provisoire

L'ancien chef d'état-major des armées du Nigeria a été placé en détention provisoire lundi après avoir été accusé de corruption devant un tribunal d'Abuja. Alex Badeh, ancien général de l'armée de l'air, a plaidé non-coupable. L'ancien chef de l'état-major a-t-il, oui ou non, détourné des fonds de l'armée de l'air nigérienne pour s'acheter une résidence somptueuse dans le quartier chic de Maitama, à Abuja ? C'est l'une des questions que devra trancher la Haute cour dans le procès d'Alex Badeh. L'officier, limogé en juillet dernier, fait face à 10 chefs d'accusation : fraude, abus de confiance et blanchiment d'argent notamment. Il aurait, selon l'acte d'accusation, détourné des fonds afin de construire, pour lui et son fils, une série de propriétés, y compris un centre commercial. Alex Badeh avait été nommé chef d'état-major des armées en 2014 par l'ancien président Goodluck Jonathan, à un moment où l'armée était critiquée pour ses revers face à Boko Haram, les rebelles qui ont prêté serment au groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest. Il a été placé en détention provisoire. Une demande de libération sous caution devrait être examinée jeudi.

RFI

L'Union européenne menace de déporter sommairement des masses de réfugiés

Jeudi 3 mars, le président du Conseil européen Donald Tusk a averti sans détour que l'Union européenne (UE) entendait fermer hermétiquement ses frontières et expulser sommairement des masses de réfugiés désespérés fuyant les guerres impérialistes qui ravagent le Moyen-Orient.

Par Alex Lantier

Parlant à Athènes après une rencontre avec le premier ministre grec Alexis Tsipras, Tusk a déclaré: « Je veux faire appel à tous les migrants économiques illégaux potentiels, d'où que vous veniez. Ne venez pas en Europe. Ne risquez pas votre vie et votre argent. Cela ne sert à rien. La Grèce ou tout autre pays européen ne sera plus un pays de transit. »

Tusk s'est ensuite rendu en Turquie. Lors d'une conférence de presse conjointe avec le premier ministre Ahmet Davutoglu à Ankara, il a appelé à la mise en place d'un système de déportations sommaires de masse des réfugiés de l'Europe. « Nous sommes d'accord que les flux de réfugiés restent bien trop élevés », a déclaré Tusk. « Pour beaucoup en Europe, la méthode la plus prometteuse semble être un mécanisme rapide et à grande échelle pour réexpédier les migrants irréguliers arrivant en Grèce. »

L'attaque des réfugiés comme « irréguliers » ou « migrants économiques illégaux » par Tusk est une calomnie portée contre des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents fuyant des conflits sanglants alimentés par les États-Unis et les puissances européennes. De telles attaques doivent permettre à l'UE d'aller très loin à droite, d'adopter des politiques précédemment associées aux partis néo-fascistes. Les droits démocratiques fondamentaux comme le droit d'asile doivent être piétinés et les déportations extrajudiciaires sur la base de l'origine raciale ou nationale doivent devenir la politique de l'UE.

Le flux des réfugiés depuis la Syrie et l'Irak déchirés par la guerre continue d'augmenter; 131.724 sont arrivés en Grèce dans les seuls deux premiers mois de 2016. C'est plus que le nombre ayant fui en Europe au cours des six premiers mois de 2015. Dans de telles conditions, l'hostilité de toutes les fractions de la bourgeoisie européenne aux réfugiés apparaît au grand jour.

Tusk a fait ses commentaires un jour seulement après que le chef de l'OTAN, le général Philip Breedlove, a accusé les réfugiés d'être des ennemis de l'OTAN au service de la Russie et de la Syrie, qui « militarisent délibérément la migration pour tenter de submerger les structures européennes et de briser la détermination européenne. »

Aucune invention n'est trop grotesque pour les puissances de l'UE. Une conférence organisée par l'Autriche et neuf pays des Balkans s'est mise d'accord pour désigner tous les réfugiés fuyant l'Afghanistan, pays ravagé par la guerre civile et l'occupation militaire de l'OTAN, comme des « migrants



économiques ».

La chancelière allemande Angela Merkel, qui au début de la crise des réfugiés, a fausement tenté de s'aligner sur la sympathie populaire pour les réfugiés en déclarant que Berlin accueillerait un grand nombre d'entre eux, a signalé mardi son accord avec une ligne dure contre les immigrés.

« Un réfugié n'a pas le droit de dire: 'Je veux obtenir l'asile dans un pays particulier de l'Union européenne,' » a-t-elle déclaré. Le soutien de Berlin au traité de Schengen de libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Europe repose sur l'interdiction par la Grèce aux réfugiés d'entrer en Europe; elle a souligné: « Quand je dis que nous devons revenir au système Schengen, cela signifie alors bien sûr que la Grèce doit protéger les frontières. »

Des dizaines de milliers de réfugiés cherchant à atteindre l'Allemagne sont maintenant pris au piège en Grèce, car l'Autriche et les pays des Balkans refusent de laisser passer leurs frontières à plus d'une poignée de réfugiés chaque jour. Les autorités grecques ont estimé que le nombre de réfugiés essayant d'atteindre l'Europe centrale, mais pris au piège en Grèce, pourrait bientôt atteindre 70.000.

Des milliers de réfugiés sont arrivés à la frontière gréco-macédonienne depuis que la police macédonienne a brutalement réprimé les migrants qui tentaient de traverser la frontière, le 29 février. Environ 12.000 à 15.000 immigrés sont donc bloqués dans un camp près de la frontière, à Idomeni.

« C'est un camp de fortune. Le camp de transit est déjà au maximum de sa capacité, alors les gens mettent en place leurs tentes partout où ils peuvent, » a rapporté Hoda Abdel-Hamid d'Al Jazeera depuis Idomeni. « Ils vont dans les bois pour allumer des feux quand la température chute de façon

spectaculaire... Les gens sont chaque jour de plus en plus frustrés, ils sont de plus en plus fatigués. »

Un fossé de classe sépare la réaction chauvine des élites dirigeantes européennes à la crise des réfugiés des sentiments de la masse des travailleurs. À Athènes, les travailleurs font le don de nourriture et de jouets et les chômeurs donnent leur temps dans les soupes populaires.

Mais les conflits et les rancœurs ethniques continuent de se développer à l'intérieur de l'UE; chaque gouvernement national cherche à empêcher autant de réfugiés que possible d'entrer sur son territoire et tente d'en envoyer le plus possible à d'autres pays.

Le gouvernement SYRIZA (« Coalition de la gauche radicale ») de la Grèce, qui l'an dernier a imposé un programme d'austérité sauvage aux travailleurs grecs à la demande de l'UE, joue à nouveau un rôle réactionnaire.

Des responsables grecs forcent les réfugiés bloqués à la frontière macédonienne à faire demi-tour vers le sud et les camps à Athènes. La couverture médiatique des camps a été stoppée depuis que le gouvernement a déployé l'armée pour les construire et surveiller les réfugiés qui y sont déjà coincés.

Après que la Grèce a pris la mesure sans précédent de rappeler son ambassadeur en Autriche pour protester contre le rôle joué par Vienne pour empêcher les réfugiés de quitter la Grèce, des divisions éclatent à présent au sujet d'un plan de déploiement sous leadership allemand de navires de guerre pour arrêter le flux des réfugiés traversant la mer Égée depuis la Turquie en direction de la Grèce. Ce déploiement, qui menace de couper l'accès russe à la Méditerranée, a été annoncé

début février dans le cadre d'un renforcement militaire plus large de l'OTAN visant la Russie à propos des crises syrienne et ukrainienne. C'était quelques semaines seulement après qu'un navire de pêche turc a presque percuté un navire de guerre russe dans la mer Égée.

S'il visait la Russie, le déploiement s'est toutefois heurté à l'escalade des divisions entre puissances de l'OTAN. La semaine dernière, les responsables de l'OTAN étaient toujours en train de déterminer les paramètres du déploiement naval, au milieu de conflits territoriaux acerbés entre la Grèce et la Turquie. Après des violations de l'espace aérien grec par des avions de guerre turcs, au cours desquelles les avions grecs et turcs se sont livrés à des simulacres de combats aériens, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg a annoncé, « les forces grecques et turques n'opéreront pas dans l'espace aérien ou les eaux territoriales les unes des autres. »

Mercredi, l'AFP a cité plusieurs sources diplomatiques anonymes qui indiquaient que les autorités turques avaient bloqué le déploiement dans la mer Égée. Une source a dit que « les Turcs avaient refusé » de permettre aux navires de l'OTAN de pénétrer dans leurs eaux territoriales tant que le commandant allemand de l'opération, le contre-amiral Jorg Klein, « ne s'était pas rendu à Ankara afin de déterminer la zone où [les navires de guerre de l'OTAN] pourraient se déployer. »

La source a encore attaqué la Turquie pour « montrer peu ou pas d'intérêt » à reprendre les migrants ramassés en mer par des navires de guerre de l'OTAN alors qu'ils tentent la traversée vers la Grèce. Des sources gouvernementales turques et allemandes ont démenti le rapport de l'AFP.

A. L.

Migrants

Les petits arrangements de Bruxelles et Ankara

"C'est un véritable trafic qui n'a aucun sens." Caroline Inrand, directrice de l'organisation belge le CIRE, n'a pas de mots assez durs pour désigner l'accord trouvé entre les dirigeants européens et leur partenaire turc, Ahmet Davutoglu, ce lundi à Bruxelles.

A l'issue de la réunion qui a tardé dans la nuit, les 28 ont notamment convaincu leur partenaire turc de reprendre les réfugiés syriens venus en nombre trouver l'asile sur les côtes grecques. Et cela au même titre que tous leurs homologues qui n'ont pas droit à la protection internationale. Cela équivaudrait à expulser près de 73 000 personnes du territoire européen sur le seul mois de janvier 2016.

Le message se veut dissuasif envers les migrants tentés par le voyage rapide entre la côte turque et les îles grecques. Il dit en substance ceci : « Que vous soyez Syrien, Afghan ou Maghrébin, rien ne sert de faire la traversée et de payer un passeur, car vous serez renvoyé. » En Grèce, par les autorités athéniennes, vers la Turquie et en mer, dès le départ de l'embarcation, par la mission Aegan, menée par l'Otan et l'agence européenne Frontex. Angela Merkel justifie l'initiative par le « combat contre le trafic d'êtres humains » à l'issue du sommet. Sur le papier, le mécanisme marche dans les deux sens. Les 28 s'engagent ainsi dans une déclaration commune à réinstaller pour chaque Syrien renvoyé vers la Turquie un autre qui ne serait pas passé par la clandestinité et qui aurait attendu dans les camps turcs, gérés par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), qu'un pays européen veuille bien l'accueillir.

De la légalité du trafic

Peut-on vraiment renvoyer des réfugiés syriens dans un pays tiers ? Est-ce vraiment légal ? Oui, répond Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, « convaincu de la légalité de cette décision ». Il



s'appuie notamment sur l'accord de réadmission passé entre la Grèce et la Turquie. Ce dernier assurerait en effet de la « sûreté » de la Turquie pour les réfugiés. François Hollande a abondé dans ce sens, assurant de son côté « ne pas douter » de l'accueil réservé aux Syriens en Turquie qui reçoit 2,5 millions de réfugiés sur son territoire. Car selon les règles européennes et internationales, les réfugiés ne peuvent pas être renvoyés dans un pays qui ne serait pas « sûr » pour eux. C'est le principe de non-refoulement. Et la justice européenne veille au grain. Ainsi, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) avait condamné en 2012 l'Italie pour avoir renvoyé massivement des réfugiés vers la Libye trois ans plus tôt grâce à un accord de réadmission opaque signé avec le général Kadhafi.

Mais des flous, voire des incohérences, subsistent dans cette lecture. Ankara, bien que signataire de la convention de Genève, ne reconnaît le statut de réfugié que pour les ressortissants européens. Pour le chercheur belge Luc Leboeuf, spécialiste du droit d'asile, cela pose problème. « Les Syriens qui reviendront ne pourront pas obtenir le statut de réfugié en Turquie. Que feront-ils ? » se demande

le chercheur. Autre problème pour les dirigeants, la demande d'asile. Les migrants qui arrivent auront-ils le droit, le temps, la possibilité de demander l'asile ? Ne pas le faire serait aller contre un droit fondamental.

Sceptiques

Il n'y a pas que ces retours qui posent question. Dans les couloirs européens, le scepticisme règne sur la notion de réinstallation. Quels États s'y engageraient vraiment ? Personne n'a voulu jusqu'ici donner de chiffres, malgré l'insistance allemande pour une coordination européenne sur le sujet. « La déclaration dit que cette décision se fonde sur les mécanismes de réinstallation existants, mais lesquels ? Il n'y en a pas ! » indique une source européenne, passablement agacée, à l'issue du sommet. Or la réinstallation de réfugiés de camps vers l'Union européenne ne se fait en principe que sur une base volontaire et prend du temps. Chaque État membre décide du quota et des critères, et libre à lui d'y participer ou non. En 2015, 7 000 ont été réinstallés par des pays européens, le HCR. « On a vu ce que ça a donné avec la relocalisation – le transfert des deman-

deurs d'asile de Grèce et d'Italie vers un autre pays de l'UE –, ça ne marche pas », argumente un fin connaisseur des couloirs européens. Or les critiques ciblent surtout la chancelière Angela Merkel, qui aurait accepté cette proposition lors de la réunion en petit comité tenue le dimanche soir avec son homologue néerlandais Mark Rutte, qui tient la présidence des ministres, et le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu.

La chancelière affaiblie

Le Turc sait qu'il peut faire monter les enchères, depuis le sommet du 29 novembre 2015, avec devant lui une chancelière affaiblie. Angela Merkel se prépare aux élections régionales de ce dimanche, et la récente percée de l'extrême droite allemande « Alternative für Deutschland » oblige la chancelière à obtenir des résultats sur sa stratégie, de plus en plus critiquée, après l'échec du mécanisme de relocalisation.

De facto, il n'obtient pas toutes les promesses de Merkel face aux 28, agacé de l'insistance allemande. « Il y a une question de méthode, on n'impose pas un texte aux 28 comme ça », s'offusquent plusieurs diplomates. À tel point que le dîner planifié avec le Premier ministre turc a été annulé. Chacun dîna de son côté. Aucune déclaration conjointe n'était prévue. La chancelière n'aurait ainsi réussi qu'à inscrire ce mécanisme d'aller-retour tel quel dans le texte. À l'issue du sommet, le texte est reformulé, les concessions accordées à la Turquie sont davantage évasives. Les 28 restent ainsi flous sur l'octroi de 3 milliards à la Turquie, en plus des 3 milliards déjà prévus, et conditionnent la libéralisation des visas à la mise en place de l'accord de réadmission avec la Turquie dès le 1er juin prochain. Les détails de l'accord restent à finaliser au cours des dix jours à venir, période à la fin de laquelle les dirigeants se réuniront à nouveau pour évaluer les effets de cette annonce de stratégie. Or ce marchandage humain et économique, s'il n'enlève pas l'espoir aux migrants qui fuient la guerre de venir en Europe, pourrait tout aussi bien désenchanter les Européens eux-mêmes et augmenter l'amertume de ceux qui voient encore l'Europe comme une terre promise. **Le Point**

Syrie: Une coalition inefficace

La guerre de Syrie commencée en 2011 n'ayant pas produit les résultats rapides escomptés par ceux qui la soutenaient de l'extérieur à l'inverse des autres « printemps arabes » dont aucun bourgeon n'a donné des fruits succulents, il fut décidé de l'intensifier.

Les groupes djihadistes initiaux avaient réussi à créer des foyers de terreur dans la plupart des villes syriennes, grandes ou moyennes, mais la résistance opiniâtre de l'armée arabe syrienne et un soutien puissant de la population au gouvernement rendaient impossible le changement de régime escompté.

Il fallait donc monter d'un cran dans l'escalade militaire djihadiste. Enfin, après l'échec du coup tordu des armes chimiques déjoué par la Russie, DAESH vint...

Le « nouveau califat » installé soudainement dans le nord-ouest irakien et avec un armement ultra moderne volé à l'armée irakienne, devait permettre à l'opération d'aboutir. Prendre le contrôle de la moitié orientale du pays, s'approprier par la force les installations pétrolières nationales, contrôler la vallée de l'Euphrate et donc les ressources hydriques d'une grande partie du territoire syrien à l'exclusion de sa partie occidentale, couper le plus possible la route aux soutiens iraniens, revenant à passer à une phase de guerre totale visant à la conquête militaire de l'ensemble du territoire syrien et au renversement de toutes les institutions.

Mais l'horrible mise en scène des crimes

djihadistes devait conduire à mettre sur pied une coalition « anti DAESH » pour faire croire à l'opinion publique occidentale que l'Occident ne soutenait que la fameuse « opposition modérée » dont le casting sans cesse renouvelé s'avérait par ailleurs toujours très instable.

Cette mise en scène était scellée par la Conférence de Paris d'Aout 2014. Présidée par François Hollande elle fut tenue, dès l'arrivée au pouvoir du nouveau premier ministre irakien Al Abadi. Installé par un coup d'Etat discret orchestré à Bagdad par les Etats-Unis, il remplaçait Al Maliki considéré par l'Occident comme trop proche de l'Iran.

A partir de cette date commençait officiellement l'attaque par la « Coalition » des positions militaires de Daesh tant en Syrie qu'en Irak.

Un document publié début 2016 par la Conférence sur la sécurité de Munich (page 35 du rapport introductif – ci-après) apporte un éclairage curieux sur les actions de la dite « coalition ». Il fait état de 5624 frappes sur l'Irak et de 2433 frappes sur la Syrie soit environ 35 frappes par mois en Irak et 15 par mois en Syrie, le gros du travail étant effectué par l'aviation US.

Trois observations :

« Les frappes sont plus de deux fois plus nombreuses en Irak qu'en Syrie comme si l'important était plus d'éviter la chute du gouvernement irakien que celle du gouvernement syrien

« Les résultats n'ont pas été probants puisqu'il a en fait fallu attendre l'intervention aérienne russe en Syrie pour que, avec cet appui aérien puissant, l'armée arabe syrienne inflige des revers de plus en plus nombreux à DAESH et à AL NOSRA

« La Turquie si active dans le soutien matériel à Daesh n'a même pas jugé bon de jouer double jeu en participant aux actions de la « coalition » et sa seule frappe a consisté à abattre sans préavis un bombardier russe qui ne la menaçait nullement. Son rôle indirect a consisté à laisser les appareils de l'US AIR FORCE utiliser massivement sa base d'Incirlik

A quoi ont donc servi les 2274 frappes aériennes US en Syrie ? Quels objectifs ont été visés et atteints ? Pourquoi les pays arabes ont-ils bombardé uniquement la Syrie ? Pourquoi la France a-t-elle bombardé 20 fois plus l'Irak que la Syrie où son intervention a été symbolique et probablement concentrée et dument claironnée dans les deux mois suivant l'intervention russe ?

Des hypothèses :

Face à de telles interrogations on est tenté de formuler des hypothèses qui, justes ou fausses, ne trouvent leur fondement que dans l'occultation totale de la réalité des actions militaires de l'Occident et de ses alliés arabes contre la Syrie.

Ces frappes non identifiées pouvaient aussi bien viser le Hezbollah, que les forces spéciales iraniennes, que les voies

d'acheminement de l'armement iranien envoyé en Syrie, voire du pétrole iranien puisque les puits syriens étaient contrôlés par DAESH, qu'à l'occasion des positions kurdes pour contraindre les groupes kurdes à se rallier à la guerre contre la Syrie.

Et une conclusion évidente :

Les 2774 frappes sur la Syrie – du 8 août 2014 au 30 novembre 2015 – et la fraction des 35006 bombes et missiles envoyés n'ont certainement pas fait que des trous dans le sable du désert ou atteints des djihadistes en patrouille sur un pick-up. Il y a donc eu des dégâts matériels sur des bâtiments, des routes, des ouvrages d'art, des lignes électriques... ce que confirment toutes les photos disponibles sur les combats en Syrie.

Donc des armées étrangères dûment répertoriées et identifiées par ce document ont conduit des actions de guerre sur le sol d'un Etat souverain contre lequel elles n'étaient pas en guerre et qui ne leur avait pas demandé de l'aide, à l'inverse de ce qu'il a fait avec la Russie. Aussi cet Etat qui ne pourra pas poursuivre « le califat » évanescant, clandestin et donc juridiquement insaisissable est par contre totalement fondé à réclamer des dommages de guerre à ces agresseurs et pourquoi pas à poursuivre devant la Cour Pénale Internationale les dirigeants de ces Etats agresseurs. Des responsables qui pourraient bien être aussi coupables....

Comaguer

Etats-Unis

Jour de primaires, Trump et Clinton favoris

Mardi est jour de primaires aux Etats-Unis: les électeurs de quatre Etats sont appelés aux urnes pour valider ou freiner l'hégémonie de Donald Trump côté républicain, tandis que la démocrate Hillary Clinton s'attendait à accroître son avance sur Bernie Sanders.

La situation évolue vite dans la course des primaires républicaines. Chaque semaine, jusqu'à présent, a vu se renforcer l'avance de Donald Trump, 69 ans, qui, avec 12 victoires sur 20, a à ce jour obtenu le plus de délégués, dans des régions aussi différentes que le nord-est ou le sud du pays.

Mais derrière lui, le sénateur du Texas Ted Cruz, 45 ans, champion de la droite religieuse, s'est montré compétitif au Texas et dans les Etats voisins. Le camp anti-Trump, qui le considérait comme trop intransigeant pour fédérer le parti, hésite à le soutenir au détriment du sénateur de Floride Marco Rubio, 44 ans, abonné aux troisièmes places, et qui joue sa survie en Floride la semaine prochaine.

La cavalerie est enfin arrivée sous la forme de spots électoraux dépeignant Donald Trump comme



un charlatan, une campagne publicitaire financée par des républicains consternés qu'un homme qui autrefois flirtait avec le parti démocrate puisse porter les couleurs conservatrices à la présidentielle de

novembre.

L'un d'eux, diffusé en Floride, compile des grossièretés proférées par Donald Trump au cours de la campagne. Financée par l'organisation American Future Fund, qui ne dévoile pas ses donateurs, cette campagne a un budget de plusieurs millions de dollars, selon son porte-parole Stuart Roy, un montant conséquent.

D'autres publicités, créées par l'organisation Club for Growth, cible les républicains de l'Illinois. «Il nous prend vraiment pour des crétins», déclare le narrateur.

L'Illinois, la Floride et d'autres Etats voteront le 15 mars lors d'un nouveau «super mardi».

Se sentant visiblement menacé, Donald Trump a annoncé le lancement de sa propre campagne de publicité en Floride contre Marco Rubio, le sénateur local. Le spot, très virulent, le qualifie de «corrompu» en rappelant une vieille affaire de cartes de crédit. En cas de défaite dans son propre Etat, Marco Rubio pourrait se voir obligé de jeter l'éponge. «Le petit Marco, on ne le voit jamais au Sénat», a déclaré

Donald Trump lundi dans un meeting en Caroline du Nord, dans lequel il a de nouveau fait prêter serment aux participants de voter pour lui. «Je suis le seul candidat à avoir battu Donald Trump encore et encore», a quant à lui dit Ted Cruz, fort de ses victoires.

Le Michigan, dans le nord, et le Mississippi sudiste voteront ce mardi à la fois pour les primaires démocrates et républicaines. Les partis républicains de l'Idaho et d'Hawaï organisent également des consultations. Au total, 150 délégués républicains (sur 1.237 requis pour décrocher l'investiture) et 166 démocrates (sur 4.763) seront attribués. Donald Trump fait la course en tête dans le Michigan, selon un récent sondage de l'Université Monmouth, avec 36% des intentions de vote contre 23% pour Ted Cruz, même si John Kasich, gouverneur de l'Ohio voisin, laboure le terrain et espère créer la surprise.

Dans le Mississippi, aucune enquête récente n'existe, mais en février le milliardaire dominait très largement ses rivaux.

Chez les démocrates, Hillary

Clinton est la favorite dans les deux Etats, surtout dans le Mississippi où les Noirs représentent un bloc électoral important. Jusqu'à présent, ils ont voté à plus de 80% pour la démocrate dans les autres Etats du Sud. Le Michigan et Detroit forment le coeur de l'industrie automobile américaine, et Hillary Clinton a accusé Bernie Sanders d'avoir voté contre le plan de sauvetage du secteur en 2008/2009.

«J'ai voté pour le plan de sauvetage automobile, il a voté contre», a-t-elle répété lundi en visitant une entreprise de logiciels à Grand Rapids.

En réalité, Bernie Sanders a voté pour le dispositif d'aide mais, dans un vote ultérieur, a cherché à bloquer les crédits devant servir à renflouer le système bancaire et en partie les constructeurs automobiles.

Le sénateur du Vermont a, lui, souligné aux électeurs le soutien passé d'Hillary Clinton en faveur d'accords de libre-échange qui ont, selon lui, coûté des millions d'emplois.

AFP

Après Zaman

Ankara met sous tutelle l'agence de presse Cihan

■ L'agence de presse Cihan a annoncé lundi soir être tombée sous le contrôle des autorités turques quelques jours après la mise sous tutelle de Zaman, un journal appartenant au même groupe de presse, Feza Gazetecilik, réputé proche de l'opposant et prédicateur exilé Fethullah Gülen. Sur son site internet, l'agence de presse annonce qu'une juridiction d'Istanbul s'apprête à désigner un administrateur chargé de diriger Cihan à la demande du ministère public.

La prise de contrôle de Zaman, vendredi, a été dénoncée par des organisations de défense des droits de l'homme et des responsables européens, qui y voient la preuve d'une volonté du pouvoir turc de réduire au silence les voix dissidentes. Plusieurs autres organes de presse liés au mouvement de Gülen ont été saisis en octobre et des entreprises, y compris une banque, avaient été confisquées. Le président Recep Tayyip Erdogan accuse de longue date Fethullah Gülen de vouloir fomenter un coup d'Etat en infiltrant la justice, la police, les médias et d'autres institutions pour créer une «structure parallèle». Le prédicateur rejette ces accusations.

Reuters

Pour s'en prendre au dispositif de régulation des transports

Séoul impute une cyberattaque à la Corée du Nord

■ La Corée du Nord a tenté de pirater les messageries électroniques de salariés des chemins de fer sud-coréens pour s'en prendre au dispositif de régulation des transports, ont fait savoir mardi les services de renseignement du Sud. La Corée du Sud, qui avait déjà imputé à Pyongyang une tentative de piratage des systèmes informatiques de l'opérateur des centrales nucléaires, est en état d'alerte depuis le quatrième essai nucléaire nord-coréen du 6 janvier.

«L'initiative avait pour but de préparer une cyberattaque terroriste du système de régulation des transports», dit le Service national de renseignement dans un communiqué. La Corée du Nord a mis en place il y a plusieurs années une unité appelée Bureau 121, chapeauté par les renseignements militaires et composée des meilleurs experts en informatique, dont l'objectif est notamment de paralyser les réseaux téléphoniques et énergétiques de ses ennemis, selon des transfuges nord-coréens.

Reuters

Au cinquième anniversaire de l'incident de Fukushima

L'AIEA appelle les Etats à renforcer la sécurité nucléaire

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, a insisté lundi à l'approche du cinquième anniversaire de l'incident de Fukushima, sur la nécessité de renforcer la sécurité nucléaire à l'échelle mondiale.

S'exprimant lors d'une réunion du conseil d'administration de l'AIEA, u siège de l'agence à Vienne, M. Amano a rappelé que cette semaine marque le cinquième anniversaire de l'inci-

dent survenu dans la centrale nucléaire japonaise de Fukushima Daiichi en mars 2011, considéré comme la pire catastrophe nucléaire depuis Tchernobyl en 1986.

«L'immense coût humain de ces événements ne doit pas être oublié. Dans le cas de Fukushima Daiichi, des dizaines de milliers de personnes ayant été évacuées de leurs maisons n'ont toujours pas été en mesure de revenir», a regretté le Directeur général.

Il a toutefois salué le fait que «cet incident aura contribué à des améliorations en matière de sécurité nucléaire à travers le monde.»

A ce titre, M. Amano a appelé les Etats à en faire davantage, notamment en adhérant cette année à l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, afin que ce dernier puisse enfin entrer en vigueur plus de 10 ans après son adoption.

Riad D.

Une rencontre lui sera consacrée

Abdelkader Alloula revient cette semaine sur scène

Abdelkader Alloula était un dramaturge moderniste à l'esprit novateur. La scène était pour lui un espace d'expérimentation, marquant ainsi l'histoire du 4^{ème} art algérien d'une empreinte inaltérable.



La seconde édition des «Rencontres Alloula», prévues du 10 au 12 mars prochains, permettra aux jeunes comédiens, amateurs de théâtre et autres dramaturges, de découvrir tout l'esprit créatif et les techniques scéniques de ce génie de l'art dramatique. En effet, cette rencontre permettra aux jeunes troupes participantes de mieux connaître, d'apprécier, voire de s'inspirer de l'œuvre de Alloula dans ses dimensions multiples, dans ses expérimentations qui ont donné au théâtre algérien une dimension si particulière.

«La reprise des œuvres de Alloula par de jeunes troupes amatrices permettra de revisiter son travail avec un nouveau regard qui ne peut être qu'objectif, puisque ces artistes ne connaissent le défunt que par la richesse de son legs», avait indiqué le dramaturge, Mourad Senouci, lors de la première édition des

«Rencontres Alloula», il y a deux ans.

Sur un autre plan, à travers ses œuvres et les témoignages de ses proches et amis, les jeunes comédiens et amateurs de théâtre pourront mieux connaître et s'imprégner des valeurs humanistes de Alloula qui était constamment à l'écoute de son prochain et vouait un grand amour, une abnégation sans faille aux enfants malades du cancer.

Ses visites ponctuelles au centre des enfants cancéreux d'El Hassi (Oran) étaient d'autant de moments particuliers et de joies intenses pour ces petits, rongés par un mal incurable.

Un artiste aux multiples facettes

Alloula a été, tour à tour auteur, traducteur-adaptateur, scénographe et acteur. De

Berthold Brecht à Koltes, en passant par les grands classiques tels Molière et Shakespeare, ainsi que les auteurs maghrébins, le barde Abderrahmane El-Majdoub, Allalou à Kaki, la *Commedia Dell'arte* ou en adaptant des textes de Gogol, Goldoni, Aziz Nesin et autres écrivains, Alloula a puisé dans le patrimoine local, maghrébin et universel, son but étant de pa-rachever un nouveau théâtre algérien à valeur universelle.

Son mérite est d'avoir su adapter la langue parlée des Algériens, tout en lui donnant la puissance du jeu théâtral. En même temps, il a voulu moderniser les traditions des «goual» et de «la halqa».

L'expérience de la halqa, cette tradition ancestrale très répandue dans les souks et sur les places publiques dans les campagnes de l'Algérie profon-

de, a débouché sur plusieurs œuvres théâtrales, notamment sa célèbre trilogie *Lagoual* (Les dires) (1980), *Ladjouad* (les généreux) (1985) et *Litham* (Le voile) (1989), pour lesquelles Alloula a revisité à sa manière la halqa et le meddah, tout en élaborant un langage inspiré de la langue populaire des Algériens, la langue vivante par excellence, lui donnant ainsi une dimension artistique.

Les œuvres de Alloula marquent également une rupture avec le théâtre aristotélicien où le spectateur reste passif. Il en a fait de ce spectateur un élément dynamique du spectacle. Toutes les composantes de la pièce comme le décor, la lumière, la musique, les chants jouent un rôle essentiel dans la compréhension de l'histoire et dans l'évolution de l'intrigue. Rien n'est mis en place par hasard.

R. O.

Abdelkader Alloula, une vie bien remplie

Abdelkader Alloula, dont l'œuvre sera au centre de journées, prévues du 10 au 12 mars à Oran, est né le 8 juillet 1939 à Ghazaouet.

Dès son jeune âge, il s'est intéressé, au théâtre. En 1956, il interrompt ses études secondaires à Oran, pour y faire du théâtre au sein de la troupe amateur Echabab. Il prend part à des stages de formation et décroche plusieurs rôles.

En 1962, il est avec la troupe de l'Ensemble théâtral oranais (ETO) quand il monte *El asra*, adaptée de l'œuvre de Plaute (*Les captifs*).

Comédien au TNA dès sa création en 1963, il jouera dans plusieurs pièces comme *Les enfants de la Casbah* (Abdelhalim Raïs, Mustapha Kateb), *Hassen Terro* (Rouiched, Mustapha Kateb), *Roses rouges pour moi* de Sean O'Casey (Allel El-Mouhib) et *La mégère apprivoisée* de Shakespeare (idem). En 1965, il est dans *Les chiens* de Tom Brulin (Hadj Omar).

Sur le plan de la mise en scène, le

répertoire du dramaturge comprend, entre autres, *El-Ghoula* en 1964 (Rouiched), *Le sultan embarrassé* (1965, Tewfik El-Hakim), *Monnaie d'Or* (1967), *Numance* (1968, en arabe classique, adaptée par Himoud Brahimi et Marhoub Stambouli) et *Les bas fonds* de Gorki (1982, traduction de Mohamed Bougaci).

Sa passion pour le 4^{ème} art le mène également à écrire et à réaliser *Laâlegue* (les sangsues) en 1969, *El-Khobza* (1970), *Homk Salim* (1972), adaptée du *Journal d'un fou* de Gogol, *Hammam Rabi* (1975), *Hout yakoul hout* (1975, écriture collective avec Benmohamed), la trilogie *Lagoual* (1980)- *El-Ajouad* (1984) *El-Lithem* (1989), *El-Teffeh* (1992), *Arlequin valet de deux maîtres* (1993), (adaptation libre de l'œuvre de Goldoni).

Par ailleurs, en 1990, il fit adaptation de cinq nouvelles de l'écrivain turc Aziz Nesin, à savoir *Lila maa majnoun*, *Essoltane oual guerbane*, *El-wissam*, *Chaâb fak* et *El-wajib el watani* (réalisé pour l'Entv par Bachir Berichi).

Au cinéma, Alloula fut aussi l'auteur de deux scénarios de films, *Gorine* (1972) et *Jalti* (1980), réalisés par Mohamed Ifticène. Des rôles lui furent même confiés, notamment dans *Les chiens* (1969) et *Ettafa* (1971) de El-Hachemi Chérif, *Tlemcen* (1989) de Mohamed Bouanani, *Hassen Niya* (1988) de Ghouti Bendedouche, et *Djnan Bou Rezk* (1990) de Baba Aïssa Abdelkrim.

Alloula a également participé aux commentaires des films *Bouziiane El-Qali* (1983) de Hadjadj Belkacem et *Combien je vous aime* (1985) du défunt Azzeddine Meddour.

Abdelkader Alloula fut assassiné le 10 mars 1994 à Oran, à la sortie de son domicile, alors qu'il se rendait, en cette soirée de Ramadan, à une réunion de l'association d'aide aux enfants cancéreux.

Une plaque a été apposée près du lieu où il est tombé, à l'entrée de la rue Mohamed Boudiaf, ex-rue de Mostaganem.

R. C.

Elle enchante encore les mélomanes

Badi Lalla, doyenne et ambassadrice du tindi

Elle a pris sous son aile tout un mouvement musical naissant entre l'Algérie et le Mali, en nourrissant de jeunes musiciens dont certains connaissent aujourd'hui la gloire, de poésie et de mélodies ancestrales. Badi Lalla, la doyenne du tindi, enchante encore les mélomanes de sa musique sortie du tréfonds de l'Ahaggar.

Toujours drapée du traditionnel tisseghnest, boitant légèrement sous le poids de ses 79 ans, Lalla, comme aime à l'appeler les Touareg, continue à accompagner sur scène ses protégés du groupe Tinariwen et d'initier d'autres troupes traditionnelles ou modernes à Tamanrasset.

Depuis décembre 2015, celle que les Touareg considèrent comme leur «mère spirituelle» au même titre que les doyennes de l'imzad, ne cesse d'alimenter les colonnes de la presse européenne après son passage sur une scène parisienne avec *Tinariwen* pour l'enregistrement de leur dernier album live. Lors des principales manifestations culturelles de Tamanrasset, Lalla accueille les invités de la capitale de l'Ahaggar assise à même le sol en compagnie d'autres femmes touarègues autour d'un instrument de percussion en forme de mortier, le tindi, et entourée de méharis comme il sied aux plus authentiques cérémonies de la région. En ville, au pied du tombeau de la reine touarègue Tin Hinan, comme en plein désert, Badi Lalla, doyenne du tindi, se fait un point d'honneur de déclamer elle-même les poèmes anciens, en Tamasheq, soutenue par le rythme en boucle produit par ce mortier de bois, si singulier.

Sur scène ou lors de cérémonies, Lalla donne toujours l'impression à ses spectateurs qu'à travers elle, «c'est le désert qui parle» et que les ancêtres des Touareg racontent leur histoire et leurs légendes du fin fond des montagnes de l'Ahaggar. Depuis une vingtaine d'années, Lalla investit la scène artistique avec un autre style après sa collaboration, au début des années 1990, avec de jeunes musiciens et militants touareg maliens qui avaient le blues et le Ténééré chevillés au corps et qui formèrent Tinariwen. Née en 1937 à In Guezzam au sud de Tamanrasset près de la frontière algéro-nigérienne, Badi Lalla Bent Salem de son vrai nom, diffuse dans le paysage musical targui sa poésie qu'elle collecte depuis l'âge de 10 ans auprès de sa mère Lansari Bakka. Après son expérience avec Tinariwen, Lalla se lance dans un style particulier basé sur la poésie et les rythmes de ce chant ancestral, en introduisant la guitare électrique, et les sonorités du blues du Ténééré, la basse et de nouveaux instruments de percussion. Ce travail de recherche et de fusion a donné naissance à ce qu'elle appellera le tindi guitare, un moyen d'initiation à ce genre accessible aux jeunes artistes et jadis réservé aux nobles parmi la population de l'Ahaggar, tout en s'appliquant à vulgariser cette poésie initialement chantée en cercle restreint lors des cérémonies sacrées. Badi Lalla collabore également depuis une dizaine d'années avec les équipes de l'Office du parc national culturel de l'Ahaggar (Opnca) pour enregistrer, transcrire et traduire son patrimoine poétique et musical. Depuis le succès planétaire du groupe Tinariwen, Grammy award du meilleur album de musique du monde en 2011 pour Tassili, un grand nombre de jeunes musiciens ishumar (déformation de «chômeur» en tamasheq), un mouvement musical introduit par des artistes du Sahel, évoluent autour de Lalla et de son nouveau style. Un style, si empreint de spiritualité, qui donne une seconde vie au tindi, une poésie authentique que les Kel Tamasheq, ou les enfants du Tamasheq, se transmettent de génération en génération dans ces vastes contrées désertiques.

R. C.

«Comme on a tort de croire que l'intelligence ou les facultés d'analyses peuvent nous mettre à l'abri.»
Isabelle Sorente



Page animée par Tinhinan

FEMMES

ILS ONT DIT :

«La valeur morale ne peut pas être remplacée par la valeur intelligence et j'ajouterais : Dieu merci !»

Albert Einstein

ACTU-FEMMES

L'EX DE TOM CRUISE
ATTENDRAIT UN 2^E ENFANT

KATIE HOLMES ENCEINTE DE JAMIE FOXX ?



Pour vivre heureux, vivons cachés. Katie Holmes, très échaudée par sa romance ultramédiatisée avec Tom Cruise, a décidé de vivre son nouvel amour en douce. Remariée en secret, elle attendrait un enfant de Jamie Foxx selon la presse américaine.

Elle est loin, l'époque où Tom Cruise criait son amour fou pour Katie Holmes en sautant sur le canapé d'Oprah Winfrey. Depuis leur divorce, en 2012, la comédienne a repris sa vie et leur fille Suri (9 ans) en main. Tirant les leçons du passé, elle prend soigneusement garde, depuis, à tenir la scientologie et les caméras à distance de tout ce qui la concerne.

Pour autant, la jeune femme de 37 ans n'a pas tiré une croix sur sa vie sentimentale, bien au contraire. Depuis plusieurs années, elle vivrait une jolie histoire avec l'acteur-chanteur Jamie Foxx. A en croire les alliances portées par les deux amants lors de leurs récentes apparitions publiques (en solo, bien sûr), ils auraient même réussi à convoler en secret. Un exploit dans l'univers impitoyable des paparazzis américains. Mais ce n'est pas tout. Selon le tabloïd *Ok!*, qui croit assez à l'heureuse nouvelle pour en faire sa une, l'ex-star de la série *Dawson* serait enceinte d'une deuxième fille. «C'est aux alentours de la Saint-Valentin qu'ont commencé à courir les rumeurs disant qu'elle était enceinte de trois mois et qu'ils attendaient une fille. Certaines personnes pensent qu'elle a eu recours à une fécondation in vitro. En tous cas, c'est arrivé, et il est évident qu'ils sont ravis», ose une source citée par l'hebdomadaire.

Et qu'importe le démenti apporté par le porte-parole du prétendu futur papa quelques jours après la sortie du magazine, puisque l'Amérique, si friande de contes de fées, a envie d'y croire...

MINCEUR

Maigrir du ventre

Boudinée dans votre top, obligée de déboutonner votre pantalon en fin de repas ? Centre du corps et berceau des émotions, le ventre est une de nos zones les plus sensibles. Malmené, il se gonfle, stocke la graisse, se relâche... Nos conseils pour perdre du ventre et afficher une taille de guêpe sans se serrer la ceinture.

■ Prenez votre temps pour manger. Pris debout dans le bruit, un sandwich vite avalé favorise l'ingestion d'air et ralentit la digestion. Mangez dans le calme, assise à table, pendant au moins 30 min, et mâchez bien chaque bouchée.

■ Dosez les fibres. 25 à 30 g par jour (dans les céréales complètes, fruits et légumes, légumineuses...) sont indispensables à un bon transit. Au-delà, elles peuvent irriter les intestins et favoriser les ballonnements.

■ Mettez sur les bons légumes. Ils se digèrent bien, drainent l'organisme et facilitent l'élimination. Mollo toutefois sur les «farineux» (légumes secs, pommes de terre), peu conseillés aux estomacs et intestins fragiles.

■ Privilégiez le cuit. En modifiant la structure des aliments, la cuisson facilite la mastication, la digestion et l'assimilation.

■ Bannissez le grignotage. A chaque nouvelle prise alimentaire, même minime, les sucs digestifs se déclenchent et le système digestif, perturbé, repart pour un tour. Une collation, OK, mais à heure fixe.

■ Soignez votre système digestif. Des difficultés à digérer ? Faites une cure de probiotiques (en pharmacie). Des difficultés à éliminer ? Faites une cure de pruneaux et de figues le matin pendant quelques jours.



■ Respirez. Une bonne respiration ventrale aide à chasser les toxines de l'organisme.

Allongée sur le dos, une main à plat sur le ventre rentré, envoyez l'air jusqu'au bout des épaules, faites-le descendre dans les omoplates, la cage thoracique puis le diaphragme, et renvoyez l'air dans le sens inverse.

TRAQUER LES BOURRELETS

Quand on mange trop et mal, la graisse s'accumule autour de la taille. Les solutions :

■ Bougez. Pour éliminer la graisse localisée autour de la taille, il faut puiser dans ses réserves. La solution ? Une pratique régulière (3 fois par semaine) et assez longue (au moins 30 min) d'un sport d'endurance (course à pied, marche rapide, natation, vélo, aérobic, fitness...). Et de la marche le plus

possible pour les trajets quotidiens.

■ Limitez les sucres. Les sucres rapides (gâteaux, bonbons, sodas...) et les glucides raffinés favorisent des pics d'insuline dans le sang qui provoquent leur stockage sous forme de graisse au niveau de la taille.

Privilégiez les glucides non transformés (céréales, riz, pâtes, quinoa... complets).

■ Tenez-vous droite. Le ventre est lié au dos, à la ceinture scapulaire (omoplates, clavicules, sternum) et au bassin. Le plus souvent possible, pensez à serrer les abdominaux et à vous redresser.

■ Faites des abdos. C'est basique, mais ça marche vraiment.

A raison de 10 min tous les matins et en pensant à toujours rentrer le ventre pendant les exercices, vous vous faites un ventre plat et tonique.

Six IDÉES FAUSSES SUR LA CELLULITE

Chaque printemps, quand on commence à penser aux petites robes et maillots qu'on aimerait porter, elle nous gâche la vie et nous complexe. Il est pourtant possible de venir à bout de la peau d'orange. Le tout est de bien connaître l'ennemie !

LA CELLULITE N'EST PAS DE LA GRAISSE

La cellulite est bel et bien constituée de graisse, superficielle et très localisée (à cause

des hormones féminines) sur tout le bas du corps, dans des zones typiquement féminines : extérieur et intérieur des cuisses, fesses, genoux, hanches... Mais ce n'est pas qu'un problème de gras : les cellules adipeuses, gonflées à bloc et au maximum de leurs capacités de remplissage, empêchent la bonne circulation des liquides (le sang et la lymphe), ce qui perturbe l'élimination des toxines. Apparaît alors une inflammation locale qui donne cet effet «peau d'orange» disgracieux.



Les DÉBATS
Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS

Equipe nationale

Benzia fier de rejoindre la sélection



L'attaquant de Lille OSC, Yassine Benzia, qui devrait être présent lors du prochain stage avec les Verts en prévision du match face à l'Éthiopie a tenu à apporter des précisions de taille qui concernent son choix de porter le maillot national et le timing choisi pour le faire. Il a indiqué que sa décision de jouer pour les Verts était prise depuis un bon bout de temps, mais qu'il a préféré ne pas s'empresser pour l'annoncer en raison de son statut de remplaçant au sein de son ex-club l'O Lyon.

«Ma décision de jouer pour l'Algérie était prise ça fait déjà un bon bout de temps. Les responsables du football algérien m'avaient proposé de rejoindre les Verts du temps où je portais les couleurs de l'OL, mais je ne

voulais pas venir en sélection alors que j'avais un statut de remplaçant en club», a déclaré Benzia dans un entretien accordé à la chaîne de télévision beIN Sports. A noter que Benzia (21 ans) a été officiellement qualifié lundi par la Fédération internationale de football (FIFA) pour porter les couleurs de la sélection algérienne après sa demande de changer de nationalité sportive.

Il jouait jusque-là avec la sélection de France des moins de 23 ans. Formé à Lyon (L 1, France), Benzia a du quitter ce club l'été dernier pour gagner en temps de jeu, tout en restant dans le championnat de l'élite français. Il a alors rejoint Lille OSC où il a fait, 21 apparitions en championnat dont 16 comme titulaire. Il compte aussi cinq réalisations. L'attaquant devrait honorer sa pre-

mière convocation en équipe nationale le 20 mars en cours en vue de la double confrontation contre l'Éthiopie (25 et 29) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon. D'aucuns affirment que c'est là un renfort de choix pour la bande à Gourcuff pour les prochains rendez-vous importants qui attendent la sélection nationale et qui sera sur deux tableaux, à savoir, les éliminatoires et ceux de la CAN 2017. Il pourrait même être associé en attaque à l'homme fort de l'EN et sociétaire du club portugais du Sporting, Islam Slimani, qui reste le meilleur buteur de la sélection toujours en activité.

Imad M.

Championnat d'Angleterre
Mahrez, le meilleur à l'extérieur

■ L'international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, est en tête du classement des meilleurs buteurs à l'extérieur de la Premier League anglaise de football cette saison avec 11 réalisations. Mahrez, muet depuis un mois, a retrouvé les filets samedi passé offrant une précieuse victoire (1-0) à son équipe sur la pelouse de Watford. Sa dernière réalisation avant ce but remonte au 6 février à l'occasion du choc face à Manchester City (3-1). Grâce à sa banderille contre Watford, le milieu offensif de 25 ans a porté à 15 son capital but. Il compte également 11 passes décisives. Des statistiques faisant de lui le joueur le plus impliqué dans les buts de son équipe dans le championnat (26 buts). Leicester a conforté sa place de leader avec 60 points, soit cinq longueurs de plus que son dauphin Tottenham, tenu en échec chez lui au cours du derby londonien face à Arsenal (2-2).

Sporting Lisbonne
Slimani pisté par Tottenham

■ L'international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, intéresse le club londonien de Tottenham Hotspur dans la perspective d'un éventuel recrutement à l'ouverture du prochain mercato estival, rapporte lundi la presse britannique. «Bien parti pour disputer la prochaine Ligue des Champions, Tottenham a jeté son dévolu sur l'international algérien du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, pour épauler son attaquant vedette, Harry Kane» selon The Daily-Star. La clause libératoire de l'ex-fer de lance du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne) est estimée à «30 millions d'euros» d'après la même source, mais «Tottenham serait prêt à la déboursier» pour s'attacher les services de l'Algérien, qui représente à ses yeux «le meilleur soutien offensif possible pour Kane, en vue de la Ligue des Champions».

Championnat du Qatar
(21 journée)
Bounedjah débute
avec Al Sadd

■ L'attaquant international algérien, Baghdad Bounedjah, éloigné des terrains depuis novembre 2015 à cause d'une blessure, a effectué lundi son baptême de feu avec sa nouvelle équipe Al Sadd à l'occasion du match contre Al Gharafa (1-1) comptant pour la 21e journée du championnat du Qatar de première division de football (QSL). L'ancien buteur de l'USM El Harrach a été incorporé par l'entraîneur portugais Jesualdo Ferreira à la 64e minute de jeu à la place de Meshaal Al Shamari, auteur du but de son équipe. Bounedjah est resté inactif depuis novembre 2015 lorsqu'il avait contracté une blessure à la cheville en finale aller de la Coupe de la Confédération avec son ex-club tunisien, l'Etoile du Sahel. Sa blessure avait nécessité son passage sur le billard quelques heures après le match ayant permis à la formation de Sousse de remporter le trophée. Il avait repris l'entraînement collectif avec Al Sadd mi-février dernier, après une longue rééducation. L'attaquant de 24 ans avait été transféré de l'ESS à Al-Sadd lors de l'été 2015, mais le club qatari l'a laissé aux Tunisiens à titre de prêt de six mois en raison notamment de leur participation dans la Coupe de la CAF. Il a été d'ailleurs pour beaucoup dans leur consécration en terminant meilleur buteur de l'épreuve avec 7 réalisations.

MC Alger

Betrouni n'a pas de préférence pour les demis

■ Le président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Achour Betrouni a admis lundi que la mission pour s'adjuger une huitième coupe d'Algérie dans l'histoire du club «ne sera pas facile», en présence d'équipes «ambitionnant» d'aller jusqu'au bout. «Nous sommes dans le dernier carré de l'épreuve et notre objectif est bien évidemment de décrocher le trophée. Néanmoins, nous devons rester vigilants car les trois autres prétendants ambitionnent eux aussi de remporter la coupe», a affirmé le premier responsable du club algérois. Le MCA a composé samedi son billet pour les demi-finales en battant à

Mascara la formation de l'ARB Ghriiss (2-0). Le Doyen, vainqueur de l'épreuve à sept reprises (1971, 1973, 1976, 1983, 2006, 2007, 2014) est accompagné au dernier carré par l'USM Bel-Abbès (Ligue 2), le NA Hussein Dey (Ligue 1) et l'US Tébessa (division amateur). «Franchement, je n'ai aucun choix d'adversaire d'autant qu'à ce stade de l'épreuve toutes les équipes se valent. En ce qui nous concerne, nous espérons jouer chez nous les demi-finales surtout qu'on reste sur deux déplacements de rang (en 1/8 de finale face au RC Relizane et en 1/4 de finale face à l'ARB Ghriiss, ndlr)». Evoquant le travail accompli

jusqu'à par le jeune entraîneur Lotfi Amrouche, désigné en remplacement de Meziane Ighil, le patron du MCA s'est dit «satisfait» de son bilan. «Il est en train d'effectuer un excellent travail avec le groupe, l'équipe joue mieux sous sa conduite. J'ai bien fait de lui confier les destinées techniques et la direction est derrière lui», a-t-il ajouté. Le MCA sera fixé sur son adversaire en demi-finales samedi prochain à l'occasion du tirage au sort prévu à 19h00. En championnat, le Mouloudia se déplacera à Tadjenanet pour donner la réplique au DRBT, samedi également pour la suite de la 22e journée.

Boxe/Tournoi pré-olympique

L'Algérie table sur "4 à 5" qualifications à Rio

■ L'objectif de la sélection algérienne de boxe qui prendra part du 11 au 19 mars à Yaoundé (Cameroun) au tournoi qualificatif des Jeux Olympiques de Rio-2016 (JO-2016), est de «qualifier 4 à 5 athlètes» dans une compétition qui verra la participation «record» de 272 pugilistes représentant 39 pays, a indiqué lundi le Directeur technique national (DTN), Mourad Meziane. «C'est une compétition difficile vu le nombre record de participants qui sera de 272 athlètes représentant 39 pays.

Notre objectif est de qualifier 4 à 5 athlètes de plus pour les Jeux Olympiques de Rio», a déclaré Mourad Meziane, avant le départ pour la capitale camerounaise. La sélection algérienne de boxe seniors sera présente à Yaoundé avec huit boxeurs : Zoheir Toudjine (49 Kg), Mohamed Flissi (52 Kg), Hamachi Fahem (56 Kg), Reda Benbaâziz (60 Kg), Zoheir Keddache (69 Kg), Abdelhafid Benchebla (81 Kg), Chouaib Bouloudinats (91 Kg) et Mohamed Grimes (+91 Kg). Revenant

sur les chances de qualification algériennes, le Directeur technique national a estimé que «les boxeurs du Cameroun, du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte seront les concurrents les plus redoutables». «Nos athlètes se sont très bien préparés pour ce tournoi qualificatif aux JO-2016 et ils sont motivés pour réaliser une belle performance à Yaoundé. Maintenant, il faut attendre le tirage au sort pour se projeter sur le tournoi et avoir une idée sur nos adversaires», a-t-il ajouté.

Monde du travail en France La femme n'arrive pas encore à s'émanciper à 100 %

La femme française n'arrive pas encore à s'émanciper dans le monde du travail à 100 %, selon les résultats d'enquêtes publiés hier à Paris à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Une enquête de l'Institut CSA a relevé qu'un blocage psychologique existe chez les femmes ingénieurs qui n'osent pas encore prendre le taureau par les cornes pour occuper des postes de responsabilité. Elles s'estiment à 80 % capables d'occuper un poste de direction, mais avouent hésiter à postuler pour la moitié d'entre elles. De 44 % à 53 % des ingénieurs, selon leur âge, reconnaissent «ne pas se sentir suffisamment à l'aise pour poser leur candidature à un poste de direction», selon cette enquête réalisée pour l'association «Elles bougent».

Par contre, chez les plus jeunes, notamment les étudiantes, 77 % d'entre elles s'imaginent bien occuper un poste de direction, mais 90% pensent que les femmes y sont discriminées au travail. En effet, six femmes sur 10 déclarent avoir été victimes de discrimination au travail et deux tiers des filles s'attendent à en être elles-mêmes victimes, craignant surtout d'être moins payées à travail égal et d'accéder à des postes inférieurs à formation égale. Une autre enquête, réalisée par le courtier Empruntis, montre que pour les femmes, l'achat du logement est plus tardif par rapport aux hommes. Les femmes achètent leur premier logement à l'âge de 38 ans, soit deux ans plus tard que les hommes, avec des revenus inférieurs d'environ 10 % aux leurs, à un coût plus élevé et sur une durée d'emprunt plus longue, explique l'étude.

Pour le courtier, cette différence de revenus pénalise les femmes à trois niveaux. Leur capacité de remboursement mensuel est plus faible, le coût du crédit contracté par une femme est «potentiellement plus élevé» et elles attendent deux ans de plus pour emprunter à 38 ans. Des chiffres sont également publiés par ailleurs font ressortir que des 13 régions de France, trois sont présidées par une femme tandis qu'un conseil départemental sur 10 est dirigé par une présidente. Sur le plan économique, seulement 28 % des sièges des conseils d'administration des grandes entreprises sont au féminin, «alors que les textes de lois sur la parité se sont multipliés, que ce soit en matière politique et économique», rappellent des milieux médiatiques qui estiment que même si la situation s'est améliorée, «le chemin vers une parité réelle est encore long».

Selon les données de l'Insee, de fortes disparités existent entre les catégories socio-professionnelles. «Pour les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus et pour les professions libérales, les écarts en défaveur des femmes dépassent 30%. Dans les catégories sociales plus basses, les écarts sont moins marqués : 11% pour les ouvriers non qualifiés de type industriel», souligne l'institut.

Reda A.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

L'OR NOIR SE TRANSFORME EN NOIR TOUT COURT



Bouira

Trois enfants d'une même famille meurent dans un accident de voiture



Trois personnes ont trouvé la mort et autant ont été blessées, hier, dans un accident de la circulation survenu sur la RN5 dans la commune d'Aomar (nord de Bouira), a-t-on appris de la Protection civile.

L'accident s'est produit à 7h03 sur la RN5 suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule utilitaire près de la ferme Si Lakhdar, dans la commune d'Aomar, faisant trois morts et trois blessés, dont une femme, a précisé à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf.

Selon le même responsable, les victimes, trois enfants d'une même famille,

ont été transportés à la morgue de l'établissement public hospitalier de Lakhdaria où sont été également admises les personnes blessées. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ce énième drame de la route.

Sur l'autoroute Est-Ouest à Larbaâta (Boumerdès), quatre personnes, dont un bébé d'un mois, ont trouvé la mort et huit autres ont été blessées, hier, dans un carambolage.

L'accident a eu lieu suite à un carambolage ayant impliqué deux véhicules légers, deux camions semi-remorques et une ambulance transportant des patients vers la capitale, Alger, a précisé la

Protection civile.

Quatre personnes, deux médecins internistes (un homme et une femme) le chauffeur de l'ambulance et un bébé âgé d'un mois ont trouvé la mort sur le coup, alors que huit autres personnes ont été blessées et évacuées en urgence vers l'établissement public hospitalier de Lakhdaria, dont trois à l'hôpital de Rouiba (Alger), selon les détails fournis par la même source. Se trouvant à l'intérieur de l'ambulance accidentée, un autre bébé de deux mois et sa mère ont survécu au drame, a-t-on ajouté de même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont aussitôt ouvert une enquête pour élucider les circonstances de ce grave accident.

Par ailleurs, 31 personnes ont trouvé la mort et 1 008 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation, enregistrés du 28 février au 5 mars, au niveau national, indique hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec quatre personnes décédées et 21 autres blessées.

Les éléments de la Protection civile ont, en outre, procédé à l'extinction de 536 incendies urbains, industriels et incendies divers.

R. N.

ACTU...

Ouargla

Le proviseur d'un lycée juge la fête de la femme contraire à l'Islam

La direction du lycée Khaled Ben Walid de la wilaya de Ouargla a averti le personnel féminin de son secteur que le 8 mars est une journée de travail ordinaire contrairement à ce que considèrent certaines personnes, issues de la gent féminine, que c'est une journée de repos.

Dans une note affichée dans l'établissement, et rapporté par le journal électronique Algérie 1, le proviseur informe tout son personnel (femmes et hommes) que la journée du 8 mars 2016 (matin et après-midi) est une journée de travail et que croire qu'elle est une journée de repos n'a aucune base religieuse ni réglementaire.

Ce chef d'établissement s'est ainsi prononcé contre le fait que l'après-midi du 8 mars soit accordé comme période de repos pour les femmes comme il est de coutume dans toutes les administrations et entreprises privées et publiques en Algérie.

R. N.

En raison de l'opposition d'un groupe de citoyens Annulation du gala de Yazid à Tizi Ouzou

Le gala que devrait animer, hier dans l'après-midi, le chanteur Yazid à Tizi Ouzou à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme a été annulé en raison d'une action de protestation d'un groupe d'habitants de la ville de Tizi Ouzou soupçonnés d'être proches des thèses islamistes a rapporté Algérie1 de sources proches de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) initiatrice du gala.

La décision a été prise pour éviter tout débordement suite à l'action de protestation observée, avant-hier matin, devant les locaux de la DJS situés au stade du 1^{er} Novembre de la ville de Tizi Ouzou où est également située la salle qui devait abriter le dernier spectacle de Yazid avant son retrait de la scène artistique.

Même si d'autres sources avancent que le groupe, auteur de cette action de protestation, n'a aucun lien avec une quelconque organisation islamiste.

Dans tous les cas, ces individus ont contraint la DJS de Tizi Ouzou à annuler ce spectacle inscrit dans le cadre de son riche programme de célébration de la Journée internationale des droits de la femme.

Créances des hôpitaux français

Le contentieux financier avec l'Algérie est résolu

Le contentieux financier sur le non-remboursement des dettes médicales algériennes est "aujourd'hui résolu", a indiqué hier à Paris le ministre français des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. A une question écrite de la députée (Les Républicains), Mme Bérengère Poletti, à l'Assemblée française, sur les créances des hôpitaux concernant les étrangers, le ministère a précisé qu'entre la France et l'Algérie "plusieurs sessions de négociations ont eu lieu au cours des deux dernières années entre le ministère de la Santé, des hôpitaux publics détenteurs de créances à l'encontre de patients résidant en Algérie et les autorités de ce pays". Concernant ce "contentieux financier", la même source a souligné qu'il "est aujourd'hui résolu grâce à un accord entre

l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) et les autorités algériennes sous l'égide des gouvernements français et algérien".

"Un nouveau protocole de soins de santé franco-algérien, qui remplacera le protocole actuel de 1980, doit être adopté prochainement. Il permettra de prévenir ces dettes", a encore indiqué le ministère français dans sa réponse publiée mardi dans le Journal Officiel.

A la fin de 2014 plusieurs pays dont l'Algérie, le Maroc et les Etats-Unis avaient accumulé une telle dette à l'égard de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris qui propose un plan d'action pour éviter ces excès.

Pour rappel, la dette accumulée, à la fin 2014, par les pays étrangers, dont l'Algérie, avoisinait les 120 millions d'euros.

Selon un bilan du 7 juillet 2015 de la direc-



tion en commission médicale d'établissement (CME), les sommes non recouvrées par les hôpitaux de l'AP-HP auprès de patients, français ou non, résidant à l'étranger, ou de leurs assureurs, s'élevaient à 118,6 millions d'euros au 15 novembre 2014.

Reda A.